L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 2 — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — SUDBURY, ONT., JEUDI, LE 18 JUIN 1942

Célébration de la Saint-Jean-Baptiste

La fête nationale ne passera pas inaperçue à Sudbury

Sudbury.—Dans notre région relativement neuve, les Canadiens-français semblent vouloir se donner depuis quelques années, une orientation plus sûre et plus efficace pour la sauvegarde de leurs droits, et l'épanouissement normal de leurs aspirations nationales.

Le Comité régional de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario par exemple, a fait ses preuves dans le passé, et la collaboration étroite du public a permis à cet organisme de présenter depuis quatre ou cinq ans, une des plus belles souscriptions de toute la Province.

Aujourd'hui, un Comité de la Société St-Jean-Baptiste vient à peine de se former, que déjà ses membres décident spontanément de célébrer dès cette année notre fête nationale comme il convient. Ce sera la première fois dans l'histoire de Sudbury qu'un semblable événement a lieu, et les organisateurs de la fête comptent bien qu'ils peuvent se fier, sans crainte d'être déçus, sur l'esprit de coopération et le patriotisme de leurs compatriotes, pour faire de cet événement un véritable succès.

Inutile de dire tout le bien que fera la Société si ses espoirs se réalisent. Si les Canadiens-français veulent se donner la main et assurer le succès de cette fête tant au point de vue national qu'au point de vue financier, les plus infortunés d'entre les nôtres sauront en récolter les fruits bienfaisants. Nous donnons généreusement aux clubs Rotary, aux Kiwanis et quoi encore. Pourquoi ne pas réserver une large part pour nos propres oeuvres et mettre en pratique à bon escient, le principe évangélique qui veut que "Charité bien ordonnée commence par soi-même."

Que nos compatriotes se fassent un point d'honneur de venir assister à cette grande manifestation patriotique qui aura lieu à Sudbury le 24 juin prochain, afin que chacun puisse se rendre compte une fois de plus que l'union fait la force, et qu'une foi vive et généreuse tant au point de vue national qu'au point de vue spirituel peut encore "transporter les montagnes".

La Ligue catholique féminine à Timmins

Timmins.—Les membres de la Ligue Catholique Féminine se sont réunis mercredi dernier, chez Mme O. Côté, 121, Ave. Preston, pour entendre l'allocution de M. Edmond Aubé: "Organisation générale". Le conférencier développa quelques idées: 1.—Une organisation, pour le recrutement des membres, a besoin d'une constitution saine et solide. 2.—Pour que l'organisation soit profitable et donne son plein rendement, il faut des méthodes de travail et d'action. 3.—Les chefs choisis pour diriger le mouvement, doivent connaître le "mécanisme" qu'ils auront à mettre en action. Ils ne se contenteront pas du général mais se rendront familiers même avec les plus petits détails. A eux, incombera la tâche de former les membres. Cette assemblée groupait Mmes A. Perreault, N. Joanisse, G. Chaput, J. Brodeur, J.-E. Thériault, H. Robin, O. Côté.

Belle procession en notre ville

5,000 personnes dans le défilé

Sudbury, 7 juin.—Environ 5,000 personnes suivirent la procession de la Fête-Dieu ici, ce soir. Le cortège impressionnant suivit lentement les rues Beech et Notre-Dame, et se dirigea vers le Collège du Sacré-Coeur. La Ligue du Sacré-Coeur, les Dames de Ste-Anne, et plusieurs autres congrégations d'hommes, de femmes, et d'enfants, précédés de leur bannière, confessaient hautement leur foi, en chantant des cantiques et en récitant des prières. Le R. P. Legault, curé de la paroisse Ste-Anne, porta l'ostensoir jusqu'au Collège, où tous assistèrent au Salut du St-Sacrement. Les scouts de la 41ème Sudbury, sous la direction de Gaston Adam, formaient la garde d'honneur. Après le salut, la procession revint à l'église Ste-Anne, par la rue Beech. Le R. P. Salini, curé de l'église St-Clément, portait le St-Sacrement.

Sauvetage héroïque d'une jeune fille

Massey, 14 juin, (D.N.C.)—Grace Gilbert, jeune fille de 12 ans, est l'héroïne du jour. Elle se reposait sur le bord du lac lorsqu'elle aperçut une fille qui se débattait désespérément dans l'eau. Elle plongea à son secours et réussit à l'entraîner sur la grève. Mlle Muncaster, qui se baignait pour la première fois cette année, était épuisée avant de pouvoir se rendre au bord, et enfonçait déjà dans l'eau pour la troisième fois.

Mme Réal Langlois fut transportée à l'hôpital d'Espanola, dimanche soir.

Mme Harry Charette et Mme G. Martin étaient présentes à la "graduation" de Mlle Marguerite Charette à l'hôpital Plummer du Sault-Ste-Marie, la semaine dernière.

Mme-Léonard Landriault et Mme A. Brazeau furent transportées à l'hôpital de Blind River.

Noyade à Copper Cliff

Copper Cliff, 9 juin—Ronald Butler, âgé de dix ans, fils de M. et Mme John Butler, 45, rue Balsam, Copper Cliff, se noya lundi, dans le lac Clarabelle. Le corps ne fut trouvé que ce matin.

Holà! Canadiens-Français!

Dans l'Annuaire du Canada de 1941, à la page 80, on aperçoit un tableau où figurent le nombre et le pourcentage des naissances, selon l'origine des pères et des mères.

Pour l'année 1939, on voit que le pourcentage total des pères et mères de même origine est de 67.6%. Sur ce nombre, les pères et mères d'origine française forment un pourcentage de 36.2%, ceux d'origine britannique (Anglais, Ecossais, Irlandais, Gallois) atteignant 19.1%, et ceux des autres races 12.3%. Il est à remarquer qu'il s'agit de l'origine des deux époux, conjointement, c'est-à-dire, par exemple, un père et une mère français.

Et le nombre des enfants, comment se partage-t-il?—Voici quelques chiffres pour la même année 1939:

Pères et mères,
d'origine française 83,004 enfants.
d'origine britannique: 43,993 enfants.
d'origine étrangère 28,151 enfants.
Pères
d'origine française: 88,360 enfants.
d'origine britannique: 88,970 enfants.
d'origine étrangère: 52,138 enfants.
Mères:
d'origine française: 92,710 enfants.
d'origine britannique: 90,760 enfants.
d'origine étrangère: 45,998 enfants.

C'est après avoir considéré ces chiffres que, dans une de nos institutions d'enseignement, le *Collège de Sudbury*, on a fait le relevé des enfants vivants et décédés, pour chacune des 173 familles, actuellement représentées au collège. Voici le résultat de cette petite enquête:

173 familles, 4,327 enfants.
1,125 enfants vivants, ou 84.77%.
202 enfants décédés, ou 15.23%.
Parmi ces 173 familles,
34 familles, (4 enfants ou moins), ont 81 enfants, avec une moyenne de 2.4 enfants, par famille.
139 familes, (5 enfants et plus), ont 1,246 enfants, une moyenne de 9 enfants, par famille.

Il est à remarquer que 16 pères de famille sont décédés, et que parmi les 173 familles, il y aurait de 2 à 3% de pères et mères d'origine différente; tous les autres, 97, à 98%, étant d'origine française.

Les belles familles canadiennes-françaises du Nord de l'Ontario, du Nord de Québec, des comtés de Kent et Essex dans le sud-ouest de l'Ontario, maintiennent les traditions ancestrales des familles nombreuses et florissantes.

(Suite à la page quatre)

Un incendie et une explosion

Dommages de $5,000

Sudbury, 10 juin—Dans le sous-bassement des Appartements Morrison, un feu et une explosion, vers trois heures de l'après-midi, causèrent des dommages sérieux, jusqu'ici, restés inexplicables. La détonation faillit défoncer un mur de l'édifice, brisa portes et fenêtres, et détruisit presque entièrement la réserve de la "Ontario Auto Supply Parts" qui encombrait le sous-bassement. Chose étrange, pas une personne ne fut blessée. On estime les pertes à près de $5,000.

Funérailles de Mme Luc Potvin

Sudbury, 13 juin—Les funérailles de Mme Luc Potvin eurent lieu ce matin, à 9 heures, à l'église Ste-Anne. Mme Potvin, résidente de Sudbury depuis 25 ans, est morte, jeudi, chez elle, à 197 rue Notre-Dame, après de longs mois de souffrance. Les porteurs étaient MM. Lucien et Marcel Potvin, fils de la défunte, Oscar Bernier, Raymond Lapalme, Raoul Lanthier et Rodolphe Charette.

L'Officier-Commandant très satisfait

Sudbury, 11 juin—Le Major-Général C. F. Constantine, officier-commandant du District Militaire No 2, à Toronto, s'arrêta à Sudbury, cet après-midi, pour rendre une courte visite au Poste de Recrutement No 4. Il fut très satisfait de constater qu'un grand nombre d'hommes et de jeunes gens du district s'empressent de répondre à l'appel de la Patrie.

Paul Charbonneau est à l'honneur

Sudbury, 13 juin—M. Paul Charbonneau, de Sudbury, fils de Mme Angeline Charbonneau, a l'honneur insigne d'assiter aux conférences des vingt-six nations Unies, qui auront lieu bientôt à New-York. M. Charbonneau ancien élève du Collège Sacré-Coeur, à Sudbury, termine son cours d'officier à Brockville. Il fut recommandé très spécialement par le Ministre de la Défense, le Col. J. L. Ralston, pour ses succès à l'école militaire de St-Jérôme.

Lettre d'Ottawa

LE BILL DU PREMIER MINISTRE EST UNE LOI DE CONSCRIPTION POUR LE SERVICE OUTRE-MER

Ottawa.—Le débat sur la seconde lecture du bill amendant la loi de mobilisation des ressources nationales et enfin commencé. La première semaine a été celle des chefs. Le premier ministre King, le leader conservateur Hanson, le chef de la C.C.F., celui de la Démocratie nouvelle et l'honorable P.-J.-A. Cardin, ex-ministre des Travaux publics et du Transport ont pris la parole.

Le premier ministre a tenté d'expliquer la volte-face de sa politique. M. Coldwell, leader de la C.C.F., a prononcé un remarquable discours, qui a soulevé les applaudissements de maints députés de la province de Québec, en faveur de la conscription de la richesse. Il a présenté un amendement. Mais celui-ci fut déclaré hors d'ordre. M. Hanson a réclamé la mise en vigueur immédiate de la conscription pour service militaire outre-mer. Mais le discours qui a été le plus remarquable, par l'attention qu'il a soulevée, est celui de l'honorable M. Cardin.

L'ex-ministre des Travaux publics et du Transport a parlé avec une éloquence comme depuis dix ans on n'en avait pas été témoin à la Chambre des communes, selon des courriéristes parlementaires. Au dire des plus anciens, M. Cardin a fait revivre les grands jours de sir Wilfrid Laurier. Il a expliqué pourquoi il s'était retiré du cabinet, à la suite de la présentation, par le premier ministre, du bill amendant la loi sur la mobilisation des ressources nationales. L'ex-ministre a voulu être fidèle à la parole donnée et respecter la volonté de la province de Québec, qu'il représente. Le présent bill, d'après M. Cardin, n'est rien autre chose qu'une "trahison" des promesses faites au peuple pendant la campagne du récent plébiscite. Le discours de l'ex-ministre a créé une profonde impression parmi la députation. Les uns en réjouissent, mais les autres en sont ennuyés et, parmi ces derniers, il faut placer au premier rang M. King lui-même.

C'EST LA CONSCRIPTION

Le bill, que la Chambre étudie en ce moment, c'est bel et bien un projet de loi de conscription pour service militaire outre-mer. Tout le discours de M. King le démontre clairement. Ce que le premier ministre demande au parlement, c'est le pouvoir, pour le gouverneur en conseil, sous l'empire de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, de décider lui-même, lorsqu'il le jugera à propos, d'envoyer des conscrits partout où il le désirera et au moment où il le voudra, sans avoir à revenir devant le parlement canadien. Faut-il citer des textes afin de bien établir cette proposition fondamentale du présent bill? Nous ne croyons pas que cela soit nécessaire. C'est clair comme de l'eau de roche. M. King demande d'abroger l'article 3 de la loi sur la mobilisation. Or, cet article est celui qui interdit au gouvernement d'envoyer des conscrits outre-mer. Lorsque cette loi sera amendée, comme le veut le premier ministre, le gouverneur en conseil aura le droit, sous l'empire de la loi sur la mobilisation des ressources nationales, de conscrire des hommes pour service militaire n'importe où et n'importe quand, sans revenir devant le parlement.

Sans doute, le premier ministre a tenté de dorer la pilule. Il a déclaré que la conscription pour outre-mer n'était pas nécessaire en ce moment, qu'il était possible qu'elle ne le fût jamais. Mais, sous l'empire de la loi sur la mobilisation, il voulait posséder le droit de conscrire des hommes pour les envoyer n'importe où et n'importe quand, en cas de nécessité.

M. King a parlé pendant deux longues heures. Il a touché plusieurs sujets. Il s'est efforcé d'embrouiller la question. Il a finassé. Mais toutes ces considérations hypothétiques ou oiseuses ne réussiront pas à cacher le fait brutal: le bill présentement à l'étude est une loi de conscription pour service outre-mer en cas de nécessité. Qu'on ne se laisse pas leurrer par les mots "en cas de nécessité". C'est un argument qui s'invoque aisément en temps de guerre. Ces mots ne veulent pas dire autre chose que, le bill adopté, le gouverneur en conseil recourra à cette mesure quand il le jugera à propos, même si une partie importante de la population canadienne ne voit pas cette nécessité. C'est un blanc-seing d'imposer la conscription pour outre-mer que M. King demande au parlement.

LA PROCEDURE QU'ON SUIVRA

Comment le premier ministre se propose-t-il d'exercer le pouvoir qu'il réclame? Il l'a expliqué. La méthode, dit-il, se trouve exposée à l'article 5 de la loi de mobilisation. Cet article 5 se lit comme suit:

"Tout arrêté ou règlement rendu sous l'autorité de la présente loi doit être immédiatement présenté au Parlement si celui-ci est en session, et une copie doit être envoyée à chaque membre de la Chambre des communes et du Sénat; et si le Parlement n'est pas en session, cet arrêté ou ce règlement doit être immédiatement publié dans la *Gazette du Canada* et des exemplaires de celle-ci doivent être aussitôt expédiées à chaque membre de la Chambre des Communes et du Sénat. *Cependant, n'importe quelle des mesures spéciales du présent article peut être OMISE ou RETARDEE si le gouverneur en conseil juge nécessaire cette omission ou ce retard dans l'intérêt national, eu égard aux circonstances spéciales*".

Et, après avoir cité cet article, M. King a fait remarquer que les raisons qui ont motivé, à cette époque, pour l'administration, la procédure à suivre dans l'exercice des pouvoirs conférés au gouverneur en conseil sous l'empire des dispositions de la loi, "ont pour le moins la même force à mesure que la situation militaire devient plus critique."

Voilà donc comment le gouvernement procédera. C'est dire que le parlement n'aura pas un mot à dire dans l'élaboration des règlements et que le gouvernement pourra, une fois la loi adoptée, envoyer des conscrits outre-mer, ainsi que l'honorable M. Cardin l'a souligné, sans le faire savoir au peuple canadien, parce que le gou-

(Suite à la page huit)

Deux ans de pénitencier

Timmins, 12 juin—Oscar Quesnel, 36 ans, de Timmins, accusé d'avoir mis le feu à une grange sur la ferme de Mme Thérèse Majeau, de Sandy Falls, fut condamné à deux ans de pénitencier.

La Femme et son Foyer

Claire-Anne, Directrice

LE VRAI SENS DE LA VIE

R. A SANS COEUR.—Il y a diverses catégories d'âmes qui, selon moi, rencontrent difficilement la tendresse. Les égoïstes, d'abord; et je ne veux pas dire que c'est là votre cas; puis les susceptibles, les timides, les renfermés, etc.

On peut réagir contre tous ces obstacles. Il est impossible que celui qui donne sans compter les trésors de son coeur ne finisse pas par en recevoir le retour. Je ne veux pas dire par là qu'il suffit d'aimer pour être aimé de qui l'on aime. Non. Mais un sentiment désintéressé se reconnait et gagne les coeurs, invariablement.

Vos parents étaient de nature austère et renfermée, ce qui ne signifie nullement qu'ils aient été froids ou indifférents. Ce sont souvent ces âmes concentrées, vous le savez par vous-même, qui brûlent des feux les plus ardents. Vous ne les avez pas compris, sans doute, parce que vous étiez trop pareille à eux. Autrement, vous auriez eu des amies d'enfance que vous eussiez attirées par votre facilité à aimer. Vous auriez, de même, été au devant de l'amour, comme tant d'autres, votre coeur dans la main, prêt à l'offrande.

L'affection se gagne. C'est une erreur de l'attendre comme un don. Rien n'est moins gratuit.

Si vous pouvez surmonter cette espèce de gêne qui paralyse les élans de votre nature, vous serez sauvée. Pour cela, la première chose à faire, c'est d'aimer, d'aimer beaucoup vos semblables et d'une manière désintéressée, c'est-à-dire sans demander tout de suite, le retour de votre affection.

Les baisers, les caresses, ne sont pas l'amour, ils ne sont que la manifestation extérieure d'une sensualité qui n'est innocente que parce qu'elle s'ignore. Il est des êtres délicats qui y répugnent toute leur vie, et dès leur enfance. Dites-vous bien que la véritable chaleur de coeur est autre chose; elle est toute intérieure et inspiratrice de dévouement, d'abnégation, de générosité, beaucoup plus que de cajoleries.

Au surplus, ce n'est pas tant d'être aimé que d'aimer soi-même qui est indispensable au bonheur de la vie. Si vous allez porter à quelque malheureux, vos consolations et vos bienfaits, si vous séchez les larmes d'une pauvre mère en deuil de ses enfants, si vous soignez avec douceur et tendresse un malade peu ragoûtant, vous récolterez peut-être de l'ingratitude, mais votre coeur en sortira élargi et réchauffé. C'est ainsi que vous apprendrez le vrai sens de la vie et toute votre personne en rayonnera au point d'attirer les coeurs pareils au vôtre qui passeront sur votre chemin.

CLAIRE-ANNE

Le petit courrier

N.B. — Toutes les lettres concernantes ce courrier devront être adressées ainsi: Claire-Anne, Ste-Edwige, Co. Compton, P. Q.

N.-B.—Toutes les lettres concernant ce courrier devront être adressées ainsi: Claire-Anne, Ste-Edwidge, Cté Compton, P. Qué.

R.—*Quinze Printemps, Brunette, Fleur Rose, Jacqueline, Une* qui lit votre courrier. Les adresses des actrices que vous me demandez, je ne puis vous les fournir, mais je suis certaine que si vous vous adressez à: Hollywood, Californie, Etats-Unis, vos lettres arriveront à destination.

• •

Q.—*Il y a un an, j'ai rencontré un jeune homme qui m'a plu à première vue et qui, de son côté a agi de manière à me revoir. Il me fréquente assidûment depuis six mois et il fait tout pour me plaire. C'est un gentil garçon qui gagne un assez bon salaire. Il demeure tout près de chez-moi. Or, il me boude parce que l'ayant rencontré au restaurant, je ne l'ai pas regardé; la raison en est que je venais de me faire extraire des dents et que j'avais honte. Croyez-vous que ce serait déplacé de lui demander une entrevue?*

SUZON.

R.—Pourquoi lui demander une entrevue! Puisqu'il demeure près de chez-vous, ne vaudrait-il pas mieux lui expliquer ce qui en est en quelques mots, quand le hasard vous le fera rencontrer, ce qui ne peut tarder. Peut-être aussi, vous adressera-t-il le premier la parole.

Q.—*Je suis une jeune fille tranquille et sérieuse et je suis courtisée par un jeune homme possédant les plus belles qualités et une belle situation. Je sais qu'il est sincère et je le suis aussi. Mais il remplace auprès de sa famille le père qui est mort et sa mère lui demande ne pas se marier et de rester avec elle. Croyez-vous cela juste?*

BIEN PEINEE.

R.—Non, ce n'est pas juste et une mère chrétienne n'a pas le droit de demander un tel sacrifice à son enfant. En somme, pour un motif purement égoïste, elle veut le faire renoncer à une vie utile de chef de famille; elle veut empêcher de naître des enfants et exposer son fils à tous les dangers qu'anime une vocation contrariée. Je crois que votre ami devrait passer outre au désir de sa mère. Cependant, il ne serait pas, par son mariage, dispensé de l'aider selon ses moyens. Si cette femme montrait des dispositions plus conciliantes, je pourrais conseiller que vous la preniez chez vous une fois mariés, mais je crains que la chose ne présente bien des inconvénients, avec l'inimitié compréhensible qui vous divisera.

• •

Q.—*Est-ce qu'il y a, en France, ou au Canada une paroisse qui s'appelle l'Ile d'Orléans?*

GRAND'MAMAN.

R.—Il y a l'Ile d'Orléans, presqu'en face de Québec, mais elle contient cinq ou six paroisses; elle fait partie du comté de Montmorency.

• •

Q.—*Quelle est l'adresse exacte du Carmel, Montréal?*

JULIETTE.

R.—Cette adresse est 351 avenue du Carmel, Montréal.

• •

Q.—*Qui est le patron des vieux garçons?*

EMILE

R.—Je ne leur en connais point. Peut-être nul saint n'a-t-il voulu se charger de ce patronage.

CLAIRE-ANNE.

Faisons la guerre aux mouches

Les mouches communiquent la maladie de deux manières

1.—Par leurs pattes, leurs ailes et leur corps poilu qui ramassent les germes et les transportent d'un endroit à un autre. Une mouche seule peut transporter 6,000,000 de germes.

2.—Par les excréments de mouches. Les germes ne perdent pas leur puissance nocive en passant à travers la voie intestinale d'une mouche.

Il est plus facile de s'en débarrasser que de les tolérer.

Mettons-nous bien dans la tête de ne pas souffrir une seule mouche dans la maison. Chaque membre de la famille devrait savoir que les mouches transportent toutes sortes de saletés et de germes de maladies, qu'elles sont dangereuses et qu'elles sont aussi désagréables que les punaises. Ne laissez pas la mère s'occuper toute seule d'en débarrasser la maison. Il faut que chaque membre de la famille y apporte son concours.

On peut se débarrasser des mouches:

1.—Des passes ou moustiquaires aux fenêtres et aux portes.

2.—Des trappes à mouches. Se servir du tue-mouches.

3.—Nettoyez l'arrière-cour et la cour de ferme.

4.—Ayez un couvercle sur la chaudière à déchets.

6.—Tuez les mouches hivernées.

7.—Construisez vos cabinets à l'épreuve des mouches.

8.—Unissez-vous aux voisins pour la lutte contre les mouches dans votre localité.

Chaque localité élève ses propres mouches. Les mouches ne voyagent pas plus loin que 100 verges du lieu de leur éclosion.

Vous avez honte de tolérer des punaises de lit ou des poux de corps chez vous. Une mouche est aussi odieuse et dangereuse qu'une punaise ou un pou.

Les mouches se nourrissent de sang, du pus, d'excréments humains et autres produits infects, chargés de germes de maladies. Elles déposent ensuite des reliquats de toutes ces choses sur vos aliments sous forme d'excréments de mouches. Puis ensuite, vous consommez ces aliments.

Occupez-vous continuellement des mouches. Le moyen de réussir une chose, c'est de s'en occuper continuellement.

La multiplication des mouches.

Avril 15 (femelle hivernée)	1
Mai 1	120
Mai, 28	7,200
Juin, 20	432,000
Juillet, 10	25,920,000
Juillet, 29	1,555,200,000
Août 18	93,312,000,000
Sept. 10	5,598,720,000,000

La mouche femelle pond environ 120 oeufs à la fois. Elle fait deux, trois et quatre pontes d'oeufs. Ces oeufs éclosent et deviennent des petites larves blanches en une seule journée. Au bout de cinq jours, ces larves se transforment en chrysalides. Encore cinq jours plus tard, la mouche sort de la chrysalide et s'envole. Quatorze jours plus tard, les mouches femelles pondent des oeufs et se reproduisent de la même manière. Quand il y a des essaims de mouches dans les mois de juillet et d'août, cela veut dire que nous ne nous sommes pas assez occupés de les tuer au cours des premiers mois du printemps.

Blind River

Blind River, (D.N.C.)—Dimanche le 7, les citoyens catholiques du village de Blind River ont honoré le Saint-Sacrement par une belle procession à travers les rues, qui avaient été décorées spécialement pour la circonstance. Tout le long de la route, les fidèles avaient orné leurs maisons de drapeaux, de fleurs, d'images, etc . . .

La procession commença à sept heures et demie et partit de l'église pour se rendre à l'école St-Joseph où les soeurs de la Sagesse avaient décoré un magnifique reposoir.

En premier lieu, venait la croix accompagnée de deux acolytes portant des cierges. Puis, ensuite, venaient les élèves de l'école de langue anglaise; ceux-ci portaient la bannière de St-Joseph. Puis suivaient les femmes de la paroisse portant la bannière de Ste-Anne. Derrière elles les élèves de langue française marchaient, portant une bannière du Sacré-Coeur, et des symboles liturgiques. C'était très beau de voir toutes ces personnes récitant leur Rosaire ou chantant des cantiques. Les Soeurs de St-Joseph et les Soeurs de la Sagesse précédaient immédiatement le Saint-Sacrement ainsi que six petits pages et quatre fillettes portant des fleurs. Les hommes fermaient la procession.

Le premier arrêt se fit à l'école St-Joseph où eut lieu la bénédiction du Saint-Sacrement; le R. P. G.-A. Benoit officiait, assisté de deux Pères Jésuites, de Spanish.

Puis, la procession s'avança vers l'ouest et se dirigea vers la demeure de M. Provencher où un autre splendide reposoir avait été érigé. De nouveau, il y eut bénédiction.

En récitant le Rosaire tout le monde se remit en marche et on arriva à l'hôtel American. C'est là que fut donnée la dernière bénédiction. Au chant de "Bonsoir, Jésus", le Saint-Sacrement fut transporté à la chapelle de l'hôpital. De là la procession se dispersa.

L'hôtel American a été acheté par les Soeurs de St-Joseph pour devenir une maison de refuge pour les vieillards.

Baptêmes:

A M. et Mme Joseph Dupuis (née Marguerite Bigeault) est né un fils, baptisé sous les prénoms de Pierre, Origène, Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Lestur Provencher, Porteuse, Mlle Béatrice Provencher.

Dimanche dernier, à l'hôpital St-Joseph, le R. P. Vallarosi baptisait les jumeaux de M. et Mme Jack Egan, sous les prénoms de Rose-Anne et Rose-Marie.

Va-et-vient

Mlle Lapensée, institutrice à Espanola, passait la fin de semaine ici, chez M. et Mme John Fournier.

M. Roland Rousselle, en service militaire à Ottawa, visitait sa famille dernièrement.

M. P. Rousselle, en service militaire en Colombie-Britannique, rendait visite à ses parents, la semaine dernière.

M. Raoul St-Germain, du Sault-Ste-Marie, passe quelques jours à Blind River.

Timmins

Mariage Villeneuve-Young

C'est le 1er juillet que se célébrera le mariage de M. Thomas Young et de Mlle Alice Villeneuve.

Mlle Villeneuve est fille de M. et Mme Villeneuve, 40, ave. Wilson, Timmins.

Décès de Mme F. Dallaire

Mme François Dallaire, née Lédia Boudreau, est décédée jeudi dernier, à l'âge de 72 ans.

Mme François Dallaire était très connue à Timmins; elle faisait partie de la Ligue Catholique Féminine dont elle était chef de groupe. La défunte naquit à St-Jérôme, province de Québebc, où elle épousa M. François Dallaire. Le service a eu lieu samedi dernier, à l'église Notre-Dame-de-Lourdes et la sépulture au cimetière local. Mme Dallaire résidait à 140, avenue Poplar où elle mourut après quelques semaines de maladie.

Elle laisse, outre son mari, deux fils, Ovila et Médéric, tous deux de Timmins, quatre filles: Deneige, maintenant Mme Ernest Simard, de Fisher, Qué.; Laura, Mme Jos Simard, de Kittigan, Ont., Jeannette, Mme Alphonse Truchon, de Kapuskasing; et Marie-Rose, Mme Wilfrid Cuillerier, de Temagami, Ont.

42, RUE BORGIA SUDBURY, ONTARIO

Adam & Cie, Ltée

EPICERIES ET VIANDES DE CHOIX

Complètement modernisé — A votre service depuis trente-trois ans

Signalez: 4-4248 (trois lignes à votre service)

SERVICE EFFICACE LIVRAISON RAPIDE

Pharmacie Michaud

Pharmacie de confiance

TEL. 4-4266 Angle Durham et Beech SUDBURY, ONT.

JODOUIN

Marchand de glace naturelle

TEL. 3-0352

RUE ELM, EST SUDBURY, ONT.

Société St-Jean-Baptiste DE SUDBURY

MERCREDI LE 24 JUIN

Fête Champêtre - Souper 5 p.m.

Bingo - Roues de fortune

Rafraîchissements

TERRAIN DE L'EGLISE STE-ANNE

Venez encourager une bonne oeuvre

Léo Goulard

Marchand de bois de construction

Bois de chauffage

MARCHAND GENERAL

Markstay Ontario

L'AMI DU PEUPLE

Journal régional de l'Ontario nord

Rédacteur en chef: Camille Lemieux
Gérant: Arthur Charette
Secrétaire de la rédaction: Henri Dégagné

137, rue Notre-Dame Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 18 juin 1942

Réflexions depuis le plébiscite

Le 27 avril, le Canada tout entier donnait sa réponse sur la conscription pour outre-mer. Ce fut un vote de race. Dans les deux camps, on réalisa presque l'unanimité: la faction anglaise vota *oui*, la française vota *non*. Pour une fois, les Canadiens français de l'est à l'ouest se sont entendus sur une mesure commune. Pour une fois, ils se sont senti les coudes et ont découvert leur puissance lorsqu'ils marchent de concert. L'histoire démontrera que ce plébiscite du 27 avril 1942 aura peut-être été pour notre race, l'événement le plus important depuis la conquête de 1760.

Comme M. King avait pris des engagements solennels envers la faction française, et que cette dernière n'a pas voulu l'en relever, nous avons le droit de considérer qu'il n'est pas plus libre de nous imposer le service pour outre-mer qu'auparavant. Aux yeux de nos dirigeants, la journée du 27 devait réaliser l'unité entre les deux groupes, elle n'a fait en réalité, que souligner davantage les profondes divergences d'opinion qui existent au pays.

M. Cardin, ministre des travaux publics, démissionne. Après avoir tant fait pour obtenir un "oui" au plébiscite, c'est-à-dire la conscription pour outre-mer, il se dit fâché une fois ce résultat obtenu, que M. King veuille l'imposer. Un remords national s'est il donc fait jour dans ce coeur tout imprégné de l'esprit de parti? Ou bien, est-ce sa position de ministre qu'il veut s'assurer pour l'après-guerre? Dans les deux cas espérons qu'il n'aura plus de ces volte-face gênantes à faire et qu'il ne nous nuira plus.

Les députés de la province de Québec au fédéral, je veux parler des suiveux car il y a toujours les "onze" vrais canadiens dans ce même parlement, ces premiers donc approuvent fortement M. Cardin. En même temps ils sont unanimes à dire qu'ils supportent M. King et ont une confiance illimitée en lui . . . Tout ceci s'éclaircit lorsque nous disons "de même que les moutons suivent le bélier chef, ainsi les suiveux suivent" . . .

L'on avance graduellement vers la pleine approbation du bill de la conscription pour outre-mer. C'est le résultat du plébiscite. Cependant l'agriculture manque de bras et la production agricole baisse considérablement. L'industrie doit faire des appels répétés aux femmes pour les induire à laisser la famille et les enfants pour l'usine. Les hommes font déjà défaut, il faut que notre effort de guerre aille en augmentant; et l'on veut conscrire de nouveaux sujets.

Est-il possible que l'on ne puisse constater que notre effort de guerre sera considérablement amoindri, que ce sera un véritable sabotage, si l'on continue sur cette pente? On aura plus d'hommes, c'est vrai mais l'équipement fera défaut; les deux dernières années ont pourtant prouvé que le nombre n'y faisait rien mais que c'est la machine qu'il faut.

Comment se fait-il, dira-t-on, qu'on puisse penser si différemment dans un même pays? C'est bien simple, c'est qu'en ce pays, et, de plus en plus, les événements nous le montrent, il y a un groupement qui ne se laisse pas leurrer par un impérialisme des plus hébétés, qui sait quelle est sa patrie et ce qu'elle vaut, et ce groupement nous sommes fiers de le dire, ce sont les Canadiens-Français.

Camille LEMIEUX

Un "mange-canayen"

Le *Free Press* de London, dans son numéro du 28 mai, a donné avec le plus grand sérieux un compte-rendu d'une suite de sottises émises par un certain individu, grand-maître des Orangistes, connu sous le nom de Carson et affublé du prénom J. W.

Entres autres, notre Carson renouvelle la protestation "toujours constante" de son ordre sur le fait qu'il y a des gens dans le pays qui tentent encore de mettre le français sur un pied d'égalité avec l'anglais. Il en veut en particulier au gouvernement fédéral qui s'amuse parfois à reproduire les publications dans les deux langues. Outre que c'est une perte d'argent et de temps, il prétend que c'est une violation flagrante de l'esprit et de la lettre de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Faisons en sorte, dit-il, qu'il n'y ait pas de privilèges spéciaux pour aucune province. Il demeure convaincu que cette protestation n'aboutira pas plus que les autres et qu'en définitive ce serait un vote populaire qu'il faudrait pour régler cette question. Il poussa les délégués à résister à toutes suggestions voulant amener les écoles publiques à passer de leurs revenus aux écoles catholiques.

Notre Orangiste prévoit des jours sombres pour le caractère britannique et protestant de ce pays: moins de 50% de la population est d'origine britannique; et tandis que la population totale du Canada n'a pas augmenté de 10%, celle du Québec a augmenté de 17%. Il prévoit qu'en 1971, les Catholiques romains seront en majorité et que, vers la fin du siècle, les Canadiens-Français seront numériquement supérieurs. Et il ne faut pas que ça arrive! Voici ses paroles qui sont sa manière de conclure: *"As members of the Orange association we do not wish to see control of this great and boundless country pass into the hands of such a reactionary force as the Roman Catholic Church, and particularly that brand of it as exemplified in French Canada. The fullest consideration should be given to the task of preparing to meet this insidious threat to the British Protestant character of the Dominion emanating from the Province of Quebec."*

Si j'ai pris la peine de rapporter au long ces propos imbéciles c'est que Carson a exprimé clairement ce que pensent de nous une assez bonne partie de nos concitoyens de langue anglaise.

Nous nous contentons pour l'instant de relever le propos. Nous le réfuterons la semaine prochaine.

Camille LEMIEUX

Un politicien . . .

"Un politicien, c'est un homme qui pense à ses intérêts dans une place où il devrait penser aux nôtres. C'est quelqu'un qui se sent envers son parti tous les devoirs qu'il devrait se sentir envers sa patrie. C'est un homme public qui vit de son métier, au lieu de vivre pour sa fonction. C'est quelqu'un qui divise ceux qu'il devrait unir. C'est un homme qui ne parle pas toujours mal, mais qui n'agit presque jamais bien. C'est un esclave déguisé en chef, qui prend des ordres avant d'en donner. C'est quelqu'un qui n'a pas le courage de braver la foule pour servir le peuple. C'est un ambitieux qui n'a que de petites ambitions. C'est quelqu'un à qui la possession d'une grande place ne donne jamais la tentation d'être grand".

Abel BONNARD

Avec ou sans épices

Mais surtout avec épices.

• •

Car dans ce coin, rédigé en collaboration, l' "Ami du Peuple" servira la salade . . .

• •

Et autant vaut commencer tout de suite.

• •

Notre journal — à propos, qu'en pensez-vous? — s'appelle l'"Ami du Peuple". Mais cette expression n'a pas ici le sens que lui donnent les politicailleurs de toutes couleurs quand ils servent leurs protestations d'amitié à leurs "chers électeurs".

• •

Notre ami, c'est "votre" ami.

• •

Celui de tout ce que vous aimez le plus, votre foi, votre langue, vos familles, vos écoles, votre coin de terre.

• •

CE QU'"ILS" DISENT:

"Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte."

Nous-autres

• •

Propos philosophique: "Je pense, donc je suis".

• •

Propos politique: "Je ne pense pas, donc je suis."

• •

Et c'est ainsi que nous avons eu les "suiveux" . . .

• •

Les chaleurs s'en viennent.

• •

Et les robes s'en vont pour faire place au maillot de bain.

• •

On verra encore des "tas" sur la grève; c'est quelque chose quand la guerre prohibe les grèves sur le tas.

• •

Ça suffit pour le menu d'aujourd'hui.

• •

Et qu'on ne se surprenne pas si Vatel ne donne pas régulièrement sa salade à l'"Ami".

• •

N'est-on-pas à l'époque du rationnement?

VATEL

Lettre à Procule

La Fête-Dieu

Bien cher ami,

L'autre jour, c'était la Fête-Dieu. Grande procession. Belle température, vent frais, froid même. Vu qu'il y a pas mal de monde ici, je ne crois pas mentir en te disant que le défilé avait bien un demi-mille de longueur. Le bon Dieu a dû être content. D'autant plus que ce n'est pas dans tous les pays, maintenant, qu'il peut se faire adorer en plein air. On dit même qu'en certains endroits, caché dans les tabernacles, Il doit se contenter de regarder passer des troupes à travers les vitraux des églises vides. Il assiste, impuissant en apparence, aux luttes profanes de ses créatures qui, bien souvent, poussent l'ingratitude et la folie jusqu'à vouloir tuer la foi avec des canons. Comme Il doit être inépuisable de miséricorde pour laisser faire tout cela sans menacer de balayer la surface du globe!

Chez nous, le bon Dieu a eu à peu près son compte, dimanche. Par cet à peu près, j'entends que la procession a été une belle manifestation de foi, mais que cette manifestation eût été encore plus parfaite s'il ne s'était trouvé quelques imbéciles dans les rangs. Ce n'est pas un secret que je te dévoile, car tu sais par expérience que toute foule contient un certain pourcentage d'imbéciles, peu importe le milieu. Au spectacle, on rencontre infailliblement des briseurs de silence; en réunion, il y a toujours quelqu'un qui applaudit au mauvais moment; en période électorale, ce sont souvent les phrases les plus creuses des orateurs qu'on souligne avec le plus de véhémence; en procession il ne manque pas de gens pour ricaner ou distraire les autres.

Or, dimanche, comme nous prenions nos rangs deux par deux, le hasard me fit joindre à un type qui jusqu'à ce jour eût cru déchoir à me parler. La circonstance lui parut favorable pour tenter d'engager avec moi une conversation dont l'allure me parut propre à racheter toutes ses abstentions passées. Je ne mordis point. Il continua cependant comme si de rien n'était et je jugeai qu'il devait être en proie à un mortel ennui—nous étions partis de l'église depuis au moins deux minutes! Un peu confus, je regardai dans la foule s'il y avait d'autres modèles du genre. Plus loin, quelques jeunes gens s'amusaient, sans trop le faire voir. Par contre, les Enfants de Marie et les Dames de Ste-Anne marchaient avec grande dignité et semblaient ne parler qu'au Très-Haut. Mon copain demeurait interissable. Exaspéré, je finis par lui montrer mon chapelet et une "face de bois". Il comprit et se mit à murmurer des prières comme tout le monde. Sans doute a-t-il pensé que je voulais faire mon frais et me montrer supérieur. Tel n'est pas le cas, pourtant. Mon copain est peut-être meilleur catholique que moi, mais il a le tort de ne pas mettre chaque chose à sa place. Il y a un temps pour tout!

Garde-toi bien de penser, Procule, que de tels incidents ont été communs pendant la procession, car tu accorderais de ce fait une trop large part aux imbéciles. Mais je dois pourtant t'avouer qu'en général les enfants se sont beaucoup mieux conduits que les grandes personnes. J'en profite pour rendre hommage aux enfants d'école qui, par leur discipline, ont eux-mêmes rendu hommage à leurs maîtres et maîtresses. La bonne conduite en impose toujours et il est réconfortant de voir que ceux qui poussent peuvent déjà servir de modèles à leurs aînés.

A part ça, mes impressions sont excellentes. J'allais faire remarquer que ceux qui se mettaient en frais de "conduire" le chapelet n'avaient pas la voix forte, mais c'est un détail.

Et puis, pas de hâdrage pendant la procession. Dans ma paroisse natale — qui n'est pas Ste-Gabardine, comme tu sais — nous ne manquions pas d'être achalés par des gens que nous appellions "Orangistes", le jour de la Fête-Dieu. A peine le défilé était-il en marche que surgissaient des automobiles que les gardiens de la paix—notables de la place—avaient peine à faire stopper; automobiles féroces qui auraient pu traverser la procession de part en part à cinquante milles à l'heure et qui manifestaient leur impatience par un jeu continuel de klaxon. Tu parles si c'était choquant! Chez nous, rien de tel et des gens de toutes races et de toutes religions, étonnés de voir un défilé si long et se mêlant si bien de son affaire, nous regardaient passer en silence. Je te disais tout à l'heure que la conduite en impose, la masse aussi!

Ah oui, c'était beau, la procession ici! A Ste-Gabardine de même, j'imagine?

ALMANZAR

Deuxième liste des souscripteurs à notre journal

Mme L. Piché	$ 1.00
M. Marcotte	10.00
M. Léoda Gauthier	15.00
La J.E.C. du Collège Sacré-Coeur	10.00
M. A. Pharand	1.00
M. Maurice Dubé	5.00
M. Edmond Théroux	5.00
M. Léo Landreville	5.00
M. Samson	5.00
Club St-Louis, Sudbury	5.00
Dr R.-F. Malo, Field, Ont.	30.00
M. l'abbé Salini, Eglise St-Clément	5.00
Un ami	10.00

(à suivre)

Nous espérons que cette liste s'allongera. Toute autre souscription sera la bienvenue.

Prière d'adresser à:
Henri Dégagné
Secrétaire de la rédaction
137, rue Notre-Dame, Sudbury

LE CLUB SAINT-LOUIS
EST LE RENDEZ-VOUS DES CANADIENS-FRANÇAIS

Quand vous viendrez à Sudbury descendez à

l'Hotel Frontenac

Le plus récent et le plus moderne des hôtels locaux

12-18, rue Durham Tél. 8-8318

Le coin du lecteur

"LA CLANDESTINE"

Par Roger Vercel
Albin Michel, éditeur, Paris 1941

Roger Vercel, écrivain puissant et peintre merveilleux des capitaines malouins, des marins de Terre-Neuve et des pêcheurs bretons, est l'évocateur le plus émouvant des âmes, à la fois simples et compliquées, de ses héros, campés toujours d'inoubliable façon.

Dans le cadre immense et terrible de la mer, dans celui des sables mouvants aux senteurs de goémon que domine la masse grandiose du Mont Saint-Michel, — à bord des bricks-goélettes où vivent, peinent, souffrent et meurent souvent longs-courriers à voile, prestigieux coureurs des mers à trois, quatre ou cinq mâts, — Roger Vercel a écrit les plus belles pages de la littérature maritime de la France, d'un style clair et vigoureux, dans des livres infiniment forts et toujours passionnants.

Son dernier ouvrage, "LA CLANDESTINE", paru en France au cours de 1941, associe, en trois récits empoignants et profondément humains, le drame éternel de la mer et celui qui se déroule dans les coeurs tourmentés des filles ardentes et belles de la côte ou des hardis marins, "torcheurs de toile" en quête toujours d'un amour nouveau.

Il faut lire cette oeuvre, si riche de dessous psychologiques, d'une vie palpitante et de la parfaite connaissance de cette héroïque des êtres, femmes et hommes, qu'elle peint avec amour.

Puissant écrivain, robuste conteur, magicien de l'évocation, Roger Vercel est aujourd'hui l'un des maîtres incontestés de la littérature maritime française.

Prix $1.25. A la Librairie "Loisirs", 137, rue Notre-Dame, Sudbury, Ont.

"PECHEUSE D'AMES"

Par Colette Henri-Ardel
Plon, éditeur, Paris 1941

Enfin un fort beau livre pour jeunes filles et jeunes femmes. Un très, très beau roman d'amour

"Reine Arbanne, la pêcheuse d'âmes, est une inoubliable figure. Elle est, avant tout, très humaine, et son coeur, ardemment sensible et avide de se donner, à côté de lourdes peines ne connaît que de bien petites joies. Mais ses aspirations, ses luttes, ses espoirs, ses chagrins et ses mornes découragements l'acheminent peu à peu, en une montée parsemée de sacrifices et de souffrances, vers la plus noble sérénité.

Autour d'elle vivent, peinent, aiment et meurent les êtres qui lui sont les plus chers, et auxquels Colette Henri-Ardel donne un tel relief, et avec tant de charme, que le lecteur ne peut que s'attacher à eux avec ferveur.

"Pêcheuse d'âmes" procure à ceux qui le lisent une joie rare et, à certaines pages, une vive émotion, car ce livre infiniment humain contient à la fois les images de la vie et de la mort, de l'amour et de la souffrance".

En vente à la librairie Loisirs, 137, rue Notre-Dame, Sudbury. $1.25, l'exemplaire.

La critique juge "Un homme et son péché"

Séraphin Poudrier est un type d'avare qui méritait d'être peint: il l'a été, je n'ose dire de main de maître, mais avec un talent peu commun. Et, à travers le récit, des descriptions, des images, comme il en jaillit spontanément de la plume de Grignon, une des plus verveuses, une des plus poétiques, une des plus sincères que possède notre pays.—Olivar Asselin.

• •

"Un homme et son péché" marque une étape dans notre vie littéraire. Par son ton coloré, par sa forme qui sort de la banalité, par son fond bien balancé, bien équilibré, "Un homme et son péché" est le roman le mieux écrit et le mieux composé de notre littérature.—Adrien Plouffe.

• •

Ce roman présente le sérieux mérite d'avoir campé un type. "Un homme et son péché" est l'histoire d'un avare, et ce personnage a du relief.—Robert Rumilly.

• •

Voilà un beau livre, d'une ligne sobre, d'un trait cursif et âpre, d'une langue forte, dédaigneux des "jolis" tableaux au caramel. Un livre qui tranche nettement sur la production romanesque du Canada français. Il reste à Claude-Henri Grignon l'honneur d'avoir gratifié le roman canadien de son premier caractère symbolique, de son premier personnage qui ne soit pas un pantin.—Rex Desmarchais.

Le livre de M. Grignon est un fouetteur d'âmes comme les stimulants sont des fouetteurs de sang. Vous serez meilleurs après l'avoir lu. —Viviane Décary.

• •

A mes yeux, le grand courage de l'auteur posant en relief une figure d'avare, n'a pas consisté à reprendre un sujet maintes fois caressé par la palette des maîtres, mais à offrir dès le début un personnage déjà accompli et son vice en pleine maturité.—M. A. Lamarche, O.P.

• •

Le roman de Claude-Henri Grignon est, à mon avis, le chef-d'oeuvre de la littérature canadienne. De tous nos romans, il n'y en pas qui m'ait plus passionné. M. Grignon nous présente un vrai caractère, soutenu, étudié, minutieusement exploité: on songe à Balzac.—Carmel Brouillard, O.F.M.

• •

"Un homme et son péché" est le plus réaliste tableau de moeurs paysannes et l'unique roman de caractère de notre littérature. Et c'est fort probablement le seul livre écrit par un Canadien où l'esprit chrétien et la morale chrétienne, au lieu de nous être présentés comme une série de bornes que les gens habiles éludent, s'infiltrent dans la conscience du lecteur comme un tonique spirituel, la redressent, la relèvent.—Albert Pelletier.

En vente à la Librairie "Loisirs", 137, rue Notre-Dame, Sudbury, Ont.

La vie religieuse

Comment les catholiques peuvent-ils se soumettre entièrement à leur pays quand ils sont sujets d'un pouvoir étranger?

La soumission au pape se borne aux choses spirituelles, la soumission au pays se limite aux affaires temporelles. "Dieu, dit Léon XIII, a divisé le gouvernement du genre humain entre deux puissances: la puissance ecclésiastique et la puissance civile; celle-là préposée aux choses divines, celle-ci aux choses humaines. Chacune d'elle en son genre est souveraine, chacune est renfermée dans des limites parfaitement déterminées et tracées en conformité de sa nature et de son but spécial. Il y a donc comme une sphère circonscrite dans laquelle chacune exerce son action en vertu d'un droit qui lui est propre. Toutefois leur autorité s'exerçant sur les mêmes sujets, il peut arriver qu'une seule et même chose, bien qu'à un titre différent, mais pourtant une seule et même chose ressortisse à la juridiction et au jugement de l'une et l'autre puissance. Il était donc digne de la sage providence de Dieu, qui les a établies toutes les deux, de leur tracer leur voie et leur rapport entre elle. "Les puissances qui sont, ont été disposées par Dieu" . . . L'Etat a pour fin prochaine et spéciale de s'occuper des intérêts terrestres, l'Eglise de procurer les biens célestes et éternels. Ainsi tout ce qui dans les choses humaines est sacré à un titre quelconque, tout ce qui touche au salut des âmes et au culte de Dieu, soit par nature soit par rapport à son but, tout cela est du ressort de l'autorité de l'Eglise. Quant aux autres choses qu'embrasse l'ordre civil et politique, il est juste qu'elles soient soumises à l'autorité civile, puisque Jésus-Christ a commandé de "rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu."

L'enseignement du pape est clair. L'Etat aussi bien que l'Eglise jouit d'une autorité divine; les limites sont fixées par leur fin spéciale; dans ces limites chaque pouvoir est souverain; l'Eglise ne peut pas intervenir dans les questions purement civiles, ni l'Etat dans les questions purement spirituelles. Le catholique est tenu d'obéir aux lois civiles de l'Etat, excepté si elles sont injustes, ruineuses pour la liberté ou opposées aux lois morales ou divines.

L'Eglise catholique enseigne que personne ne doit à l'Etat une obéissance absolue; elle est toujours limitée par la conscience et la loi de Dieu. Une loi injuste n'a pas de valeur morale ni de force obligatoire en conscience; toutes les fois que la loyauté au Christ l'exige, le chrétien doit la transgresser. Quand les empereurs romains demandaient aux martyrs de sacrifier aux dieux païens, quand les musulmans exigeaient des chrétiens le reniement du Christ, quand Elisabeth ordonnait aux catholiques d'Angleterre de rejeter la suprématie du pape dans le domaine spirituel, tous les sujets loyaux du Christ durent, au nom de la liberté de conscience, refuser soumission et braver ces tyrans jusqu'à la mort. "Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes", dirent-ils avec saint Pierre. Aucun catholique ne peut soutenir la souveraineté illimitée de l'Etat enseignée par l'allemand Hegel ou l'anglais Austin.

Un citoyen loyal peut être loyal catholique quoi qu'en disent les fanatiques ,remarquables bien plus par leur verbosité que par la justesse de leur logique. On juge un arbre à ses fruits. La loyauté catholique fait ses preuves à chaque guerre contre les pays protestants, catholiques ou païens. On ne devrait jamais oublier l'éloge de la loyauté catholique par Washington: "J'espère, dit-il, que vos concitoyens n'oublieront pas la part patriotique que vous avez prise dans leurs résolutions et dans l'établissement de leur gouvernement, ni les secours puissants qu'ils reçurent d'une nation dans laquelle la foi catholique était professée."

Les membres du Ku Klux Klan soutiennent que les catholiques ne peuvent pas être des sujets loyaux, parce que les lois matrimoniales de l'Eglise ne concordent pas avec celles des différents états, spécialement sur la question du divorce. Un célèbre converti, le docteur Kinsman, leur répond de la manière suivante: "L'Etat permet des mariages que l'Eglise défend, et viole une règle qu'elle croit divine. Les catholiques sont tenus d'obéir aux lois ecclésiastiques et peuvent ne pas se prévaloir de la permission de contracter mariage après divorce. Ils n'en deviennent pas citoyens déloyaux. Il n'y a rien dans leurs devoirs civils, qui défende la fidélité à un idéal plus sévère. Ils aimeraient voir l'Etat s'y conformer davantage; mais aucun citoyen n'est tenu de croire parfaites les lois de l'Etat et de ne pas s'efforcer de les améliorer. De plus, un juge ou un juré catholique, agissant comme citoyen appliquerait telle quelle la loi de l'Etat, peu importe sa volonté comme catholique de ne pas servir de telles concessions. De même les catholiques ne jugent pas d'après leur idéal ceux qui de bonne foi se conduisent d'après des règles différentes. Nombreuses sont les sociétés qui imposent à leur membres des restrictions inconnues aux lois de l'Etat; en deviennent-elles déloyales? Ce qui est concédé aux autres citoyens ne saurait être refusé aux catholiques."

Extrait de *La boîte aux Questions*, par: B. L. Conway, Pauliste.

Holà!...

(suite de la première page)

Quelle conclusion tirer de ces statistiques?—Une seule, très importante, et comportant de lourdes responsabilités! Il serait néfaste pour nous Canadiens-français, de nous livrer aux pratiques abortives ou aux méthodes suggérées par les adeptes de la limitation des naissances (birth control). Le service de presse de l'Ecole Sociale Populaire du 23 mai 1942, donne à ce sujet une note qui peut faire réfléchir. Voici le texte:

"La limitation des naissances (birth control) a des apôtres ardents aux Etats-Unis et même dans les provinces anglaises du Canada. D'aucuns se sont demandé d'où leur venait ce zèle pour une telle cause. Une enquête faite récemment aux Etats-Unis par la société médicale américaine ("American Medical Association") a révélé un des plus puissants rackets de notre époque. En 1938, la vente des produits anti-conceptionnels s'est élevée à deux cent cinquante millions ($250,000,000). Et le profit net a été de $75,000,000.—C'est par une publicité mensongère d'ailleurs qu'un tel chiffre a pu être atteint. Aussi se basant sur ce fait, le gouvernement américain vient de prendre des mesures contre une des plus importantes firmes du pays, la "Zonite Products Corporation".— L'opinion publique réclame une enquête à fond sur ce commerce malhonnête."

Ce texte n'a pas besoin de commentaires, mais alors il serait intéressant de constater quel rang tient le Canada, parmi les nations du Commonwealth Britannique, auxquelles j'ajoute les Etats-Unis, pour ce qui est du taux brut de natalité (le nombre de naissances par années par 1,000 âmes), et quel est le rang de la province de Québec, et quel est celui de la province d'Ontario.

Pays ou Provinces	*Année*	*Taux*
Ceylan	1938	35.9
Inde Britannique	1937	34.5
Union Sud-Africaine (blancs)	1938	25.0
Terre-Neuve et Labrador	1938	24.8
CANADA	1939	20.3
Nouveau-Brunswick	1939	25.0
*Québec	1939	24.8
Ile du Prince-Edouard	1939	22.4
Nouvelle-Ecosse	1939	21.3
Alberta	1939	20.9
Saskatchewan	1939	19.0
Manitoba	1939	18.7
Colombie-Britannique	1939	16.0
*Ontario	1939	17.1
Irlande du Nord	1939	19.5
Irlande (Eire)	1939	19.1
Nouvelle-Zélande	1938	17.9
Ecosse	1938	17.7
Australie	1938	17.5
Etats-Unis	1939	17.3
Iles-Britanniques	1938	15.7
Angleterre et Galles	1938	15.1

Ces quelques statistiques peuvent nous donner à réfléchir, à nous Canadiens-français. *"Nous maintiendrons"* à condition de conserver nos traditions de vitalité, d'accroître de plus en plus le chiffre de notre population, dans le Canada, et en particulier dans ces parties du pays, Québec et Ontario.

René CASTONGUAY, S.J.

Pensée moderne

—Le chrétien qui n'est pas aussi distingué, aussi noble, aussi franc, aussi secourable qu'un non-chrétien commet un réel scandale et il fortifie ceux qui vivent en dehors de l'Eglise dans la conviction qu'ils ont de valoir mieux que les autres.

Chanoine Michel Piliegler,

EPICERIE CARLOAD

Spécial en Force jusqu'à samedi 20 juin inclusivement

45 rue Elm .. 5-5658
306 Whittaker 6-6114
409 Notre-Dame 6-6972

6 MAGASIN A VOTRE DISPOSITION 6

Quality Meat & Grocery 5-6623
59 rue Eyre .. 7-7535
Garson Ontario

BEURRE Crèmerie Première qualité ..... 2 lbs 75¢

FARINE Quaker 24 lbs 85¢ 98 lbs $2.89

SAVON **OXYDOL** pqt 24¢

FROMAGE CHATEAU pqt ½ lb 19¢

LAIT 3 boîtes 16 oz. 29¢ Meadow Gold

TOMATES 2 btes 2½ 25¢ Qualité - Choix

VIANDES - CHOIX

SAUCISSE de Boulogne .. 2 lbs 35¢

BACON à déjeuner ..... lb 39¢

SPORK viande cuite .. bte 12 oz. 31¢

POISSON FRAIS POUR FIN DE SEMAINE: Saumon Rouge, Truite et Filet, etc.

CORN FLAKES Kellogg's 3 btes 25¢

POIS VERTS .. 2 boîtes 25 oz 23¢

JUS DE TOMATES 2 boîtes 25 oz 19¢

FRUITS ET LEGUMES frais arrivant tous les jours: fraises, patates nouvelles, radis, oignons verts, salade, celeri, choux, etc.

Avec les hommages du

Docteur R. Tanguay

MEDECIN-CHIRURGIEN

NICKEL TIRE SERVICE

Gérant: GERARD BOULET

Ouvrage garanti à prix modérés

UP-TO-DATE VULCANIZING

75, Coniston Road
Sudbury, Ontario

Téléphone: 3-0108
Résidence: 6-6132

Buvez les liqueurs douces

SILVER FOAM

Qualité supérieure

Sudbury Brewing and Malting COMPANY, LIMITED

Tél. 7-7561 185, rue Lorne

LA VIE DE L'ESPRIT

Amour ou Devoir

Depuis, trois siècles, le Canada est le champ de bataille de deux peuples: les Français et les Anglais. Je suis le rejeton des deux races à la fois. Deux hommes habitent en moi dans un mutuel froissement: le Canadien, vif, gai et généreux; le britannique, flegmatique, et mesquin.

Mon père revendique orgueilleusement comme son ancêtre, un officier du régiment de Carignan; ma mère était anglaise et même londonienne. Au contact d'un Canadien-français, une Anglaise s'est décidée pour une fois à élever d'autres êtres que des toutous. Mal lui en prit: ma naissance lui coûta la vie.

Mon aïeule paternelle soutint mes premiers pas et me donna une solide éducation chrétienne. Vers ma douzième année, la mort me ravit grand'mère, et papa, fonctionnaire de notre glorieux gouvernement, alla s'établir à Winston, petite ville entièrement anglaise. C'est là que je devais rencontrer Sylvia.

Mon premier contact avec ma nouvelle demeure fut assez froid. Située sur les confins de la ville, tout près d'une petite rivière, son site ne manquait pas de pittoresque: une servante payée, une mercenaire m'attendait sur le seuil. Ses services intéressés remplaceraient dorénavant la chaude affection de ma chère grand'maman.

Le lendemain de mon arrivée, papa me donna quelques sous pour m'acheter des friandises, puis, s'en fut à son bureau. Je sortis en quête d'amusements, mais tout m'étant inconnu, je ne savais trop où m'aventurer. Un cri joyeux me fit tourner la tête. J'aperçus dans la cour voisine une jolie fillette d'une dizaine d'années jouant avec un caniche au poil blanc et frisé. Cela me rassura; un sourire habile . . . un signe de la main, et la conversation s'engagea. La petite me fournit de précieuses indications. Le lendemain, ma voisine offrit gentiment de me guider à travers la ville. Au premier kiosque sur notre chemin, je lui payai la douceur d'une crème glacée. Pour récompense, elle m'apprit son nom: Sylvia. Nous étions devenus de bons amis.

L'enfant s'adapte à tous les milieux. Je m'habituai tôt à mon nouvel entourage. Le chagrin causé par la perte de ma grand'mère se calma rapidement. Sylvia prit peu à peu sa place et devint ma nouvelle confidente.

Septembre suivant me conduisit au collège. Je revins à Noël et je repartis de nouveau. A ce rythme, les années défilèrent au pas de course. Sylvia et moi étions toujours les meilleurs amis du monde. En vacances, elle était ma compagne habituelle. La plus franche camaraderie régnait entre nous . . .

Nous grandissions l'un et l'autre. Sylvia achevait sa seizième année: elle devenait jeune fille. Une ombre commençait d'obscurcir ma lèvre supérieure: j'avais dix-huit ans . . .

Un soir d'été, nous prenions le frais, assis sur un banc rustique auprès de la rivière. Un silence de la conversation me surprit à savourer le parfum de ses cheveux. Je me sentis grisé par le contact de sa tête reposant contre mon épaule. Un sentiment nouveau et inconnu s'éveillait dans mon coeur. Ce n'était plus la bruyante affection de l'enfance, mais, un amour plus discret, plus noble, plus grand . . .

Dès lors nos relations prirent un tout autre caractère. Je tâchai d'éviter les tête-à-tête que je recherchais auparavant. Nos longues promenades seul à seul se firent rares. Le simple fait d'être auprès de Sylvia me troublait. Je me sentais coupable du changement de mes sentiments.

Elle s'en aperçut et son coeur en fut peiné;; aussi ne tarda-t-elle pas à me demander raison de ma nouvelle attitude. Je lui ouvris mon coeur, comme je le faisais autrefois dans mon enfance. Elle ne s'en offusqua point. Quand j'eus fini de parler elle me tendit la main en rougissant. Je l'attirai à moi; nos lèvres se joignirent: mon amour était partagé.

Retour de septembre; nouveau départ pour le collège, nouvelle séparation. Je me remis rageusement au travail, j'avais hâte d'en finir. Le souvenir de Sylvia me stimulait; un succès éclatant couronna mes efforts et me fit bachelier. Un mois plus tard, j'entrais à l'université. En un rêve ardent j'appelais le jour où, la main dans celle de Sylvia, je m'élancerais à la conquête du monde.

Une année seulement de travail et je posséderais mes certificats d'ingénieur. Le temps était venu de dévoiler à mon père, mes projets d'avenir. Il s'opposa à ce mariage avec une Anglaise protestante. Je lui rappelai qu'il avait commis la même folie et il n'objecta plus rien. Le 15 août suivant, quatrième anniversaire du jour où nous nous étions mutuellement déclaré notre amour, je remis à Sylvia son anneau de fiançailles.

Mais, dans tout drame, le point final suit de bien près le point culminant. J'avais vécu l'apothéose du roman de ma jeunesse; j'allais en vivre l'envers. Dieu, dans sa sagesse infinie, m'avait créé pour un destin tout différent de celui que je me préparais. Ma conversion devait s'acomplir bien simplement.

Passionné pour la lecture, dès ma plus tendre enfance, j'avais toujours lu, au petit bonheur, tout ce qui me tombait sous la main. Au début de cette dernière année d'université, un ami me recommanda, peut-être intentionnellement, une oeuvre de l'époque: "*L'appel de la race*", par Alonié de Lestres.

La lecture de ce roman me troubla profondément. J'y retrouvais, en tous points, le problème que j'avais si radicalement tranché quelques mois plus tôt. Wolfred de l'abbé Groulx et moi étions dans un cas identique. Peut-être Wolfred était-il encore plus bas que moi sur la pente! Comme moi, son père était Canadien-français et sa mère Anglaise; mais, quoiqu'élevé dans la religion catholique, sa langue maternelle avait été l'anglais. Il était déjà adolescent quand son père remit le français à l'honneur dans son foyer. Comme moi il finissait son université et était fiancé à une Anglaise protestante, quand . . . Et, il avait tout rompu: avec l'anglais, avec sa mère et son frère, avec sa bien-aimée . . . Il avait tout sacrifié à son idéal canaden-français catholique. Son père seul lui restait: je possédais mon père. J'avais moins que Wolfred à sacrifier: je n'avais point de famille. Pourquoi n'imiterai-je pas ce héros de roman que j'avais idéalisé? N'en avais-je point la force? N'avais-je pas la conviction que là résidait mon devoir?

Je reconnaissais que je faisais fausse route. Mais, je ne fis pas volte-face tout d'un coup. Ma volonté avait plus d'un combat à livrer avant de vaincre mon amour. Dès ce moment, la bataille s'engagea rude et sans relâche. Tantôt, j'étais fermement résolue, de rompre, tantôt, mon coeur se révoltait et étouffait les cris de ma conscience.

Du jour au lendemain, je devins un tout autre homme. Evanouies la vivacité et la joie de vivre qui m'étaient connues. Perdue surtout l'énergie dont j'avais fait preuve depuis quatre ans. Comment cette énergie me serait-elle demeurée quand je mettais en doute le sentiment qui l'avait inspirée? N'avais-je pas hâté mes études dans le seul but de m'unir vite à Sylvia?

De vif et enjoué, ces luttes intérieures me firent taciturne et distrait. J'abandonnai peu à peu les amis, je négligeai mes cours. Je passais de longues heures dans ma chambre à rêvasser, à discuter avec moi-même, à échaffauder des combinaisons aussitôt démolies. Que d'objections irréfutables mon amour élevait contre mes décisions! En épousant Sylvia, je parviendrais sans doute à la convertir au catholicisme; peut-être même se résignerait-elle à apprendre le français si j'imposais cette condition à notre bonheur! Etait-il plus honnête de conquérir une âme au Christ et une citoyenne au Canada français que de la rejeter au sein d'Albion?

Comme ma volonté et ma conscience combattaient sous le même drapeau, ainsi mon patriotisme canadien—pas français mais canadien seul—vint à la rescousse de ma sensibilité. Je tâchai de me convaincre que cette rivalité entre Canadiens-français et Anglais n'était plus à la mode; que le temps était venu où les deux peuples devaient marcher de concert, dans une entente mutuelle. "Oui, pensais-je, cessons ces luttes fratricide; par la fusion des deux races, créons un peuple vraiment canadien." La conclusion pratique de ces considérations profondes favorisait toujours ma passion. Quel meilleur moyen que des mariages mixtes pour fusionner les deux races?

D'un autre côté, ces "élans" patriotiques me rapprochèrent des Canadiens-français. Car, chez la majorité de nos bons Anglais existe ce colonialisme sentimental et bête qui les fait plus britanniques que canadiens. Par mon mariage avec une Anglaise je craignais de m'aliéner mes compatriotes qui seuls méritent ce nom de citoyen du Canada libre. Après deux cents ans de conquête, avais-je le droit de trahir la vieille France? "Non, tu n'as pas ce droit", me soufflait une voix à l'oreille: celle de ma conscience sans doute.

Cette conviction mit la balance de mon âme en équilibre: une nouvelle chaine d'idées devait la faire culbuter. Si, après deux siècles je ne pouvais pas renier la Nouvelle-France, pouvais-je renier Jesus-Christ vingt siècles après sa mort? Je regardai sur le mur un portrait de grand'père; elle me fit signe que: NON!

Mes doutes étaient dissipés. Du fond de son tombeau, où elle reposait depuis dix ans, grand'maman intervenait dans ma vie pour la dernière fois . . . Cependant, si je ne pouvais trahir ni Jésus-Christ, ni la Nouvelle-France, il ne me restait plus qu'une hypothèse: il me fallait renier Sylvia!

Mais, comment lui annoncer ma décision? Elle, si heureuse et si confiante, comment lui apprendre ce brusque changement? Le choc la tuerait sans doute, pauvre être si tendre et si fragile! Je fis, en vain, appel à mon courage, il ne répondit pas. Je me résignai à lui apprendre la catastrophe par lettre, mais je rougis de ma lâcheté et la missive resta dans ma poche.

Devant moi, sur ma table, trônait un photo-cabinet d'où le délicieux visage de Sylvia me souriait. Je le pris dans mes mains, l'embrassai, lui parlai comme si je m'adressais à Sylvia elle-même. Longuement, je lui racontai mon amour, mes luttes intimes, mon désespoir. Il me semblait que son sourire se faisait ironique. Cette illusion me fit l'effet d'une gifle. Ma conduite n'était pas celle d'un homme! Mes hésitations me rendaient la vie insupportable: je résolus d'en finir.

Je débarquai sur le quai de la gare de Winston le lendemain matin. Papa était à l'ouvrage, je me rendis immédiatement chez Sylvia. Je la trouvai, seule dans sa chambre, rangeant sa correspondance. Sans doute s'étonnait-elle de mon silence prolongé: j'avais coutume de lui écrire chaque semaine.

"Voici mieux qu'une lettre", dit-elle en m'apercevant. J'essayai de lui sourire mais ne réussis qu'une grimace. Elle s'approcha de moi, je l'embrassai froidement sur le front. Surprise par mes manières embarrassées, subitement inquiète, elle noua ses bras autour de mon cou, et, appuyant gentiment sa joue contre la mienne, me murmura à l'oreille: "What's wrong, darling?"

Je ne trouvai pas la force de parler. Je m'arrachai à son étreinte, jetai sur sa table la lettre que j'avais rédigée quelques jours plus tôt, et, saisissant mon chapeau, je m'enfuis comme un voleur.

Tout le reste du jour, j'errai au hasard à travers la campagne. Le soir, quand je rentrai on me remit l'anneau que j'avais passé au doigt de Sylvia quelques mois auparavant . . .

Le sacrifice était consommé!

Avril, 1942.

Questions d'éducation

L'éducation peut se définir de bien des manières. Dans le fond elle est et demeure toujours l'art de développer les dons naturels que reçoit chaque enfant, de la bonté de Dieu. Ces dons sont d'abord et avant tout les puissances de l'âme; l'intelligence, la mémoire, la volonté, et surtout la conscience. L'enfant deviendra un homme ou une femme d'autant plus utile à lui-même et à la société qu'on lui aura développé une conscience délicate et foncièrement chrétienne. Un homme, une femme sans morale chrétienne peuvent être intelligents, instruits, rafinés, sans doute, mais ont-ils le droit de porter le nom d'homme? Au point de vue moral l'éducation est si importante que l'on peut dire sans crainte de se tromper que sans elle l'homme n'est pas dans son état, dans sa vocation. La vocation commune des hommes est d'être avant tout "Hommes", c'est-à-dire des êtres supérieurs à tous les êtres créés qui les entourent. Et pour être *homme* dans le véritable sens du mot il nous faut un corps sain, un esprit droit, une volonté vertueuse, une conscience qui sait ce qui est bien, ce qui est beau, ce qui est vrai. Seule la bonne et véritable éducation chrétienne peut produire de tels hommes.

Le but de l'éducation est invariable, universel; dans tous les domaines, dans tous les états, dans tous les systèmes, les parents et éducateurs y tendent, ou doivent y tendre, parce que, à tout âge, dans toutes les conditions, l'homme a besoin de santé, de raison et surtout de vertu. Le riche comme le pauvre, le puissant et le faible, le paysan, le bourgeois et le soldat sont également dans l'impossibilité de s'en dispenser. Il en faut à tout le monde. Pour vivre pleinement, entièrement, utilement à soi-même et à la société, il faut un corps sain, un esprit droit et une volonté vertueuse.

Sans éducation l'homme est en dehors de sa vocation parce que la vocation d'homme consiste surtout à développer ses aptitudes intellectuelles et morales dans le but de glorifier le Créateur et cela selon les principes les plus élevés, les plus vrais. Ces principes se trouvent dans leur forme la plus élevée, la plus vraie, dans la seule religion qui enseigne la vérité: la religion chrétienne. Et il nous faut admettre en toute franchise que toutes les religions qui se disent chrétiennes ne le sont pas si elles dérogent quoique ce soit à la morale intégrale et pure du Christ.

De ces quelques points découle une grande vérité sociale: "le degré moral d'une société, d'une nation, du monde entier, dépend en tout point du degré de sa foi, et surtout du degré de foi que possèdent ses éducateurs." Et quels sont les éducateurs de la société humaine? D'abord les parents; puis les maîtres, maîtresses et professeurs.

Qui a dit que l'éducation de l'enfant commence dans le sein de sa mère? Et combien cela est vrai! Pour pouvoir bien expliquer la personalité de nos grands hommes, de nos savants, de nos génies et de nos saints, ne faut-il pas d'abord étudier la vie intime de leur mère? La source d'où sont sorties toutes les personalité remarquables se nomme "la mère de famille", ou encore mieux le "coeur maternel". Ne l'oublions pas, le coeur des hommes est formé par le coeur de leur mère. Dans le siècle présent cela semble être complètement oublié. C'est un siècle dur, insouciant, un siècle qui ignore tout sentiment autre que celui de trouver des moyens de faire de l'argent, et beaucoup trop vite. Un siècle qui ignore tout respect à la personalité de l'homme. Un siècle qui piétine, qui écrase pour arriver à tout prix à réaliser des folies qui font le malheur de toute la société. Du pessimisme! Oh! non, mais bien des *faits*!

La mère de famille d'aujourd'hui oublie ce que Dieu et les hommes attendent d'elle. Elle oublie qu'elle est le roc sur lequel repose la société chrétienne. Elle oublie son devoir d'état pour courir après des illusions, des mensonges! Elle néglige la chose la plus importante au monde: "l'éducation des âmes qui lui son confiées par Dieu. Elle remet cette éducation entre les mains de n'importe qui, pourvu qu'elle puisse se débarrasser de la lourde responsabilité qu'elle sent peser sur ses épaules mais qu'elle veut ignorer par je ne sais quel endurcissement de conscience impossible a expliquer. C'est une espèce de folie produite par le manque de foi. Lorsqu'un peuple perd la foi il perd aussi le sens de la responsabilité parce que sa conscience perd sa sensibilité, devient sourde et n'entend plus les harmonies des éternelles et divines vérités. Et avec la perte de la foi que de joies la mère de famile de nos jours ignore, car c'est une grande joie que de communier coeur à coeur avec de petits êtres nouveaux qui ne demandent qu'à savoir, qu'à apprendre et qu'à s'épanouir au soleil d'un coeur rempli d'amour et de vérité. L'amour et la vérité portent des joies qui ne peuvent se comprendre que par ceux qui les cultivent; ces joies ne peuvent se comparer avec les fadeurs que nous offre le monde. Le seul fait de savoir qu'elle remplit son devoir procure déjà à la mère de famille chrétienne une joie qu'ignorent les mondaines qui ont le coeur et l'âme vide de tout sentiment de profond et véritable amour. C'est que pour aimer les âmes il faut en connaitre la valeur, et pour en connaitre la valeur il faut posséder la lumière de la foi. Cette lumière ne brille que dans les âmes qui vivent de la morale chrétienne, de la vérité. Hélas, un grand nombre de nos mères ne sont plus chrétiennes! Et notre société s'écroule sous le poids de responsabilités qu'aucun homme a la force de porter parce que sa mère a négligé de le nourrir de cette force indispensable à l'homme, la force que seule la foi peut donner. Oui, en vérité, ce sont les mères qui font la société chrétienne: ce sont les mères qui sont responsables en grande partie des actes des hommes. L'éducation première des enfants est entre les mains des mères de famile. L'état de la société future est donc aussi entre les mains des mères! Quel sera l'état de cette société si nous en jugeons par la mentalité de nos jeunes filles d'aujourd'hui? Nous en reparlerons dans un autre article.

Georges-E. AUDEBEC.
Directeur du Collège Coommercial Saint-Michel

AU COLLÈGE SACRÉ-COEUR

CHRONIQUE

La semaine du premier juin au Collège

Les examens se suivent toujours. Les yeux se tendent et les figures perdent de leur embonpoint. Il faut travailler dur, car les questions subtiles couvriront toute la matière.

Tous les matins, des centaines de papiers se noircissent. Et ils s'en écrit des choses, les unes assez bonnes, et d'autres moins heureuses. Heureux correcteurs qui pouvez tour à tour vous nourrir de belles copies et rire tout votre saoûl de turpitudes inévitables.

Objets inanimés, avez-vous donc une âme

Qui s'attache à notre âme et la force de . . . rire?

On en voit de ces petits bouts d'élèves pendant la récréation du matin, jetant un coup d'oeil avide sur leur volume. Ils voudraient le parcourir, tout d'un trait et se l'assimiler comme un verre d'eau. Ce n'est pas là ce qu'il faut faire. les jeunes il faut travailler, suer au jour le jour, pour qu'à la fin de l'année les examens deviennent un joujou amusant. Prenez donc l'exemple sur vos aînés les humanistes . . . Pourtant je maigris moi aussi. . . . Mais passons.

• •

Jeudi, pique-nique du collège au lac Ramsay. Le matin, au lever, il pleuvait. Et pendant la messe il pleuvait encore. Mais les rayons de soleil de nos prières s'obstinaient à pourchasser les implacables nuages. Et à neuf heures il faisait beau. Ce que c'est que de savoir prier . . . !

Pour un pique-nique, c'en fut un fameux. Une bonne marche au lac pour délasser nos corps en bouteille. Pas d'autobus: vous savez: la guerre. Et même on voulait nous enlever une partie de la part promise en crème glacée.

Journée chaude, gaie, enjouée. L'air regorgeait de nos chants. Nous l'avons sillonné le lac! Et nos mains délicates se blessaient sur les rames. Partout un esprit de famille à faire frémir les plus impeccables de nos foyers anglais.

Courses, sauts, jeux et par-dessus tout plaisir et bonne humeur. C'est ça un pique-nique de collège.

Et depuis: encore des examens. L'atmosphère de fin d'année devient de plus en plus grisant. Même trop. Il coûte cher parfois . . .

Orville Charbonneau nous a laissés pour cause de maladie. Nous ne l'oublions pas et nous prions pour son prompt rétablissement.

Alcide CASAUBON.

Le courage le plus rare et le plus nécessaire est celui qui fait supporter chaque jour, sans témoins et sans éloges les traverses de la vie; c'est la patience.

LA VIE OUVRIERE

POURQUOI UNE UNION OUVRIÈRE ?

Si nous appliquons ces mots dans le domaine du travail, nous constatons que l'Union Ouvrière ou Syndicat Ouvrier est une association composée d'ouvriers exerçant le même métier ou la même profession, ou encore travaillant dans la même industrie ou le même commerce, qui veulent mettre en commun leurs efforts, leurs pensées et leur travail pour la défense de leurs intérêts communs et l'amélioration de leurs conditions de travail, par l'étude et l'action.

Le Syndicat Ouvrier doit s'occuper de la protection morale de ses membres. A ce sujet il est nécessaire de faire remarquer tout de suite que les meilleurs amis des ouvriers recherchent autre chose que des augmentations de salaires. Ils s'occupent surtout de faire reconnaître leur dignité d'êtres humains, c'est-à-dire composés d'un corps et d'une âme, et possédant l'intelligence et la volonté. En effet, quel intérêt l'homme peut-il bien prendre à son travail, quel enthousiasme peut-il déployer en faveur de son patron, quelle joie enfin peut-il trouver à la vie s'il n'est qu'un simple numéro sur une feuille de paye, qu'un rouage infime dans l'immense machine industrielle? Quel est l'ouvrier qui ne voudrait pas obtenir la reconnaissance de sa qualité, conquérir le droit d'être entendu et d'être traité comme un homme et non comme un vil instrument de production?

Le Syndicat Ouvrier agit donc comme représentant et porte-parole de ses membres auprès de leurs employeurs respectifs. Il doit constituer en quelque sorte l'intermédiaire entre les employeurs et les employés et non pas comme on est porté à le croire un bloc solide entre les deux groupes.

Il y a deux types de Syndicat Ouvrier:

1—Le Syndicat professionnel, qui groupe les ouvriers d'un même métier ou d'un certain nombre de métiers ou d'occupations à peu près semblables.

2—Le Syndicat industriel: qui groupe tous les ouvriers des différents métiers ou occupations d'une même industrie.

Les professionnels, les industriels et les commerçants possèdent leur propre organisme chargé de protéger leurs intérêts; le Syndicats Ouvrier doit jouer dans le milieu du travail le même rôle, que les Chambres de Commerce, les Associations de manufacturiers ou de commerçants, etc.

Il est vraiment regrettable de constater que des opinions erronées lancées parmi les ouvriers pour leur donner une fausse conception du syndicalisme ou de l'union ont fait leur chemin et causent bien des torts, car en les propageant, ceux-ci travaillent contre leurs propres intérêts souvent sans s'en rendre compte.

Il est donc à souhaiter que les Ouvriers comprennent bien le rôle important que le Syndicat doit jouer parmi la classe ouvrière et qu'ils se groupent en plus grand nombre pour supporter leurs défenseurs.

Ce qu'il faut connaître du Nickel

(suite)

Dans la garniérite la proportioon de nickel varie de 4 à 8%; celle de la magnésie de 15 à 30; celle de la silice de 34 à 52; il y a rarement moins de 9% de fer; on y trouve toujours un peu de cobalt et d'aluminium.

Des nombreuses analyses faites avec le minerai de Sudbury, il résulte que la proportion de nickel varie dans une large mesure: on peut donner comme limites extrêmes 1.5 et 13%; le cuivre est quelquefois plus abondant que le nickel; aussi la première compagnie fut-elle incorporée comme productrice de cuivre; en général, la proportion reste entre 0.3 et 5%. C'est le sulfure de fer qui constitue la partie principale: la proportion de soufre varie habituellement entre 33 et 45%, celle du fer entre 50 et 60%. Parmi les métaux accessoires il faut signaler le platine et les autres groupes platiniques.

Le véritable minerai de nickel est la pentlandite, à couleur cuivrée et structure grenue et plus compacte que la pyrrhotine proprement dite: il contient une plus grande proportion de nickel pouvant atteindre 20 et même 40 pour cent. Il est aussi plus riche en cuivre.

MODES D'EXPLOITATION

Venons-en maintenant aux modes d'exploitation. On découvre les mines en recherchant les gisements à l'aide de magnétomètres. On estime la valeur et le volume du minerai par des forages au diamant, de manière à connaître la richesse du dépôt avant d'en tenter l'exploitation. Depuis cinquante ans il n'y eut pas moins d'une vingtaine de mines qui furent ouvertes dans les trois parties du bassin de Sudbury. La partie méridionale est de beaucoup la plus importante. C'est là que se trouvent les deux plus grandes mines actuelles de l'Inco: Frood et Creighton. Les autres mines de l'est à l'ouest sont: Garson, Blezard, Mount Nickel, Stobie, Murray, Elsie, Lady Violet, Copper Cliff (six mines), Evans, North Star, Gertrude, Green Hill, Victoria, Worthington, Chicago, Sultana, etc. Dans la partie septentrionale, il n'y eut guère que la mine Levack qui fut importante, et dans la partie orientale, les mines Whistle au nord et Falconbridge au sud. Cette dernière vient d'être mise en valeur. L'Inco, qui possède la plupart de ces mines, estime ses réserves à 205,590,000 tonnes, et la société Falconbridge à 3 ou 4 millions.

La première opération dans une mine est l'abatage du minerai. On utilisa longtemps la vapeur comme force motrice. Mais déjà avant la guerre, on faisait usage de l'électricité. L'abatage se pratiqua d'abord à ciel ouvert. Grâce à la résistance des roches encaissantes, les carrières furent exploitées très profondément. De la mine Creighton on a tiré du minerai à ciel ouvert jusqu'à 300 pieds. Il fallut creuser ensuite des puits et des galeries, y installer des ascenseurs, des voies ferrées, enfin l'outillage souterrain nécessaire. Dans la plupart des mines on peut se dispenser des coûteux travaux de cuvelage et de fonçage des puits. Les infiltrations d'eau sont rares et la ventilation facile.

Au fond des puits le minerai abattu est d'abord trié pour éviter la manipulation des parties trop pauvres. Cette opération se faisait à la main. Maintenant on utilise des peignes aimantés.

CONCENTRATION DU MINERAI PAR FLOTTAGE

1—*Séparation de la gangue.*

Elevé à la surface, le minerai n'est pas complètement débarrassé de la gangue, c'est-à-dire de la roche à laquelle il se trouve mêlé dans la mine. Cette séparation se fait par un premier procédé de flottage. Pour cela on broie le minerai avec sa gangue en une fine poussière que l'on mélange avec de l'eau. Le broyage a eu pour effet de détacher toute parcelle de roche et laisse au fond les sulfures aussi en poudre.

2.—*Séparation du nickel et du cuivre*

Le minerai pulvérisé, complètement débarrassé de la roche, est entraîné par un courant d'eau dans des auges. On ajoute alors une certaine quantité d'huile et quelques produits chimiques, des Xanthates de sodium, de potassium, etc.; et on insuffle par le fond des auges un courant d'air. Ce courant d'air a pour effet de produire une mousse à gros bouillons dans le liquide.

Le but de ce procédé est de séparer au moins en partie le sulfure de cuivre (qui est ce qu'on appelle chalcopyrite en termes de minéralogie) du sulfure de fer et de nickel. Le mélange liquide adhère plus facilement à la chalcopyrite qu'aux particules des autres sulfures et ainsi surnage et peut être recueilli séparément.

On recueille ainsi deux concentrés: l'un contenant beaucoup de sulfure de cuivre et peu de sulfure de nickel, qui déborde à la surface des auges; l'autre qui coule au fond des auges contient encore une quantité proportionnée de cuivre et de nickel.

GRILLAGE

Le premier traitement à faire subir aux minerais de nickel et de cuivre est de les débarrasser du soufre auquel sont combinés le nickel et le cuivre:

1.—*Grillage à l'air libre*

On a longtemps grillé le minerai à l'air libre. C'était un procédé primitif qui avait l'avantage de ne pas être coûteux, mais qui occasionnait, comme nous l'avons vu précédemment, des pertes de métaux et surtout des émanations néfastes pour la végétation et sans doute pour les êtres humains.

Imaginons un instant ce que devaient être ces lits de grillage. On choisissait à proximité de la mine une surface plane, sur laquelle on étalait d'abord une épaisseur de deux pieds de bois de chauffage. Les ouvriers y déversaient à la brouette une première couche de minerai grossier, puis plusieurs couches superposées de minerai de plus en plus fin. Les tas, contenant chacun 2 ou 3,000 tonnes de minerai, étaient plus ou moins nombreux selon l'importance de la mine. Le bois une fois allumé mettait plus de deux jours à enflammer le soufre contenu dans le minerai. La combustion durait 3 ou 4 mois. Par temps humide, les gaz formaient un nuage bas, rampant sur le sol. En 1911, lorsque le géologue Coleman visita Copper Cliff, les arbres étaient très rares dans le paysage, seul un petit champ de maïs survivait derrière l'hôpital, les pelouses poussaient difficilement, les fils télégraphiques ne duraient pas longtemps, l'argile mise à nu, se découpait dans le paysage comme les "bad lands" du Dakota. Il trouva que l'atmosphère était suffocante. "Les lits de grillage, écrit-il, envoient des centaines de tonnes d'anhydride sulfureux dans l'air par 24 heures." Les dommages à l'agriculture devaient être considérables. En 1916, la Canadian Copper Co. a payé 137,400 dollars "for smoke damages." Cependant, ni Coleman ni la Commission d'enquête royale ne fait allusion au tort que devait occasionner un tel fléau à la vie humaine. Coleman va même jusqu'à dire que l'atmosphère "n'est apparemment pas malsaine pour les ouvriers des chantiers de grillage." En Angleterre et en Norvège on légiférait à la même époque contre de tels abus. Pourquoi pas au Canada?

C'est surtout l'International qui pratiquait le grillage à l'air libre. En 1916, elle grillait 60 p.c. de son minerai tandis que la société Mond n'en grillait que 30 p.c. L'enquête royale dénonça les abus, mais ne put rien faire pour les empêcher. Ce fut en 1916 exactement que l'International perfectionna sa méthode, en transportant les lits de grillage dans un canton désert, celui de Graham, dans lequel le gouvernement avait interdit la colonisation. Une centaine de tas s'allongeaient près de quatre voies ferrées parallèles, des wagons et les pelles à vapeur remplacèrent la brouette et la pelle à main. Dans ce champ, 350,000 tonnes de minerai pouvaient brûler en même temps.

2.—*Grillage au four*

Le concentré humide, c'est-à-dire le minerai pulvérisé provenant de flottation, est versé dans le haut de grandes fournaises à dix étages superposés. En traversant ces soles jusqu'au bas d'où il sort chauffé au rouge, sa proportion de soufre est réduite de 28 à 16 pour cent. Il s'agira maintenant d'éliminer le fer du minerai et de préparer la matte.

(à suivre)

ANNONCE EN TEMPS DE GUERRE

M. Hugh MacKenzie, le directeur du service de la production simplifiée à la commission des prix et du commerce en temps de guerre, a souligné au dernier déjeuner des annonciers, à Montréal, la sagesse des industriels et des commerçants qui maintiennent leur publicité pendant la guerre. Ces producteurs et négociants, dit-il, apportent une contribution intéressante à l'effort de guerre en indiquant à leurs clients le sens des restrictions. De plus ils gardent leur nom devant le public pour le jour où, la guerre finie, les affaires reprendront leur cours normal.

Verner

Verner, (D.N.C.)—Samedi dernier, M. le curé Racette bénissait le mariage de M. Lucien Laurin, de Sudbury, à Mlle Cécile Coutu, de Verner. Mille voeux de bonheur aux nouveaux mariés, et revenez souvent sous le ciel aimé de votre paroisse.

M. David Morin est décédé la semaine dernière, après une longue maladie. Notre journal offre ses plus sincères condoléances.

Les étudiants de l'Ecole Normale d'Ottawa sont de retour dans leurs familles. L'intervalle paraît long qui sépare de septembre. Mais le temps fuit et bientôt il y aura des pleurs et des grincements de dents . . .

M. Théophile Casaubon de l'Ecole Normale doit partir pour St-Jérôme où il suivra un cours d'officier.

Mlle Antoinette Lachance est de retour chez-elle après un an de travail à Sturgeon Falls. Bien que longtemps éloignée, Mlle Lachance a toujours préféré sa paroisse. N'est-ce pas qu'on s'y attache à sa . . . paroisse?

Mlle Léa Barrette est revenue à Verner après cinq mois de travail à Sudbury.

Mlle Annette Giroux était de passage à Sudbury pour quelques jours. Elle aidait sa soeur dans le travail toujours ardu du déménagement. Et elle est maintenant spécialisée dans ce domaine.

Cette alternance de grandes chaleurs et de pluies non moins considérables prépare sans doute une récolte enviable. Espérons des granges pleines jusqu'au gonflement des toits et des "graineries" baissant les épaules sous le faix.

LE PRIX DU BOEUF

La Commission des Prix et du commerce vient de publier une ordonnance détaillée sur le prix du boeuf. Les intéressés feront bien de s'en informer auprès de leur représentant local.

J.-R. MARCOTTE
EPICIER ET BOUCHER
217, rue King
Téléphones:
Résidence 3-0621
Magasin 3-1802

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

A. LALANDE
MARCHANDISES SECHES
et
QUINCAILLERIE
Tél.. 8-8173 485, rue Notre-Dame
SUDBURY

W. Albert Marcotte
Coin des rues King et Clinton
EPICERIES DE CHOIX
VIANDES FRAICHES ET SALEES
Sudbury, Ont. Tél. 3-0601

La Librairie "Loisirs"
Livres neufs, livres usagés, revues et journaux français
137, rue Notre-Dame Tél. 3-0700

LA VIE AGRICOLE

Le service militaire et les jeunes agriculteurs

Précisions sur la réglementation actuellement en vigueur. Ne pas courir au devant des coups.—Le délai de huit jours est trop court et cause des ennuis et des injustices.

* *

Des demandes que nous recevons de divers points nous portent à rééditer de façon aussi précise que possible certains renseignements sur l'application du service militaire à la campagne.

Ajournement indéfini

En premier lieu, en vertu de la règlementation exposée aux Communes par le premier ministre, le 24 mars, les cultivateurs susceptibles d'être mobilisés ont droit maintenant à un ajournement indéfini. Il s'agit d'un ajournement, non d'une exemption. A bien noter que ce privilège s'applique uniquement aux cultivateurs qui étaient sur leur ferme le 23 mars ou à ceux qui étaient employés temporairement dans une "industrie primaire" à cette date, par exemple, les bûcherons. Les fils de cultivateurs qui travaillent de façon régulière dans une ville, aux industries de guerre, par exemple, avant le 23 mars, ne peuvent, aux termes de la loi, se prévaloir du privilège de l'ajournement.

L'examen médical

En dépit de la règlementation nouvelle, les régistraires continuent à faire parvenir des avis d'appel aux jeunes des campagnes qui sont d'âge militaire. Les règlements prescrivent que ces personnes doivent subir leur examen médical lorsqu'elles sont requises de le faire. Ceux qui les enfreignent s'exposent à des pénalités.

Distinction importante

Il faut établir une distinction très nette entre l'avis de subir l'examen médical et l'avis de se rapporter à un camp déterminé pour commencer l'entrainement. Dans le premier cas, on passe chez le médecin et, l'examen subi, on reste tranquillement chez soi.

Beaucoup de gens veulent aller trop vite en besogne et prennent peur inutilement. Ils croient bien faire de demander une exemption à la commission de Revision dès qu'ils passent l'examen médical. Cette pratique est carrément à déconseiller. Elle ocasionne des démarches stériles et parfois coûteuses pour les jeunes agriculteurs et leurs parents. Elle fait faire du travail inutilement aux bureaux des régistraires. Le plus grave, toutefois, c'est qu'elle précipite souvent ce qu'elle veut éviter. *Courir au devant des coups*, c'est une recette sûre pour les attrapper.

Quand faut-il agir?

C'est lorsque le jeune agriculteur reçoit ordre de se rapporter à un camp déterminé qu'il doit agir. C'est alors qu'il demande l'ajournement du service par lettre au régistraire dans le délai de huit jours qui lui est donné. Il lui suffit aujourd'hui de déclarer qu'il s'est toujours occupé d'agriculture, que tel est encore son métier, que son travail est nécessaire, où il est et qu'il demande l'ajournement du service militaire en vertu des règlements modifiés à la fin de mars. Les Commissions de Revision, croyons-nous, ont reçu instruction d'accéder à ces demandes et elles le font assez généralement depuis que le gouvernement a annoncé que les cultivateurs seraient à compter du 23 mars 1942, immobilisés dans leur métier.

Un délai trop court

Les mobilisés reçoivent avis de se présenter au camp d'entrainement dans les huit jours. C'est pendant ce délai qu'ils doivent à l'heure actuelle demander leur ajournement. *Ce délai est trop court.* La région de l'Abitibi, par exemple, relève du district militaire de Montréal. Un jeune homme de cet endroit qui est conscrit n'a pratiquement pas le temps d'écrire à Montréal et d'en recevoir réponse dans le temps fixé. Qu'arrive-t-il? La loi l'oblige à partir avant que l'ajournement demandé lui ait été accordé ou à tout le moins avant qu'il en soit informé. C'est un nonsens. Le délai accordé aux recrues, pour se prévaloir de l'ajournement, devrait, au minimum être doublé. Autrement, par suite de circonstances de temps et de lieux, les jeunes gens sont mis dans les camps avant que la Commission de Revision ait eu le temps d'accorder les demandes d'ajournement. Ils obéissent à la loi et sont punis pour l'avoir fait. C'est évidemment injuste pour les intéressés. Cette anomalie devrait être corrigée et le plus tôt sera le mieux.

Dans le jardin

Boîtes pour fenêtres

Des boîtes de fleurs aux fenêtres ou des pots suspendus représentent la forme la plus intensive de jardinage. Pour ce genre, on ne doit utiliser que la terre la plus riche et la maintenir telle tout le long de la saison au moyen de fréquentes applications d'engrais chimiques. Etant exposées à tous les vents, ces boîtes doivent également recevoir un bon arrosage chaque jour.

Pour en assurer le drainage, on perfore le fond et on y met un lit de gravois, cendre ou débris de porcelaine ou de pierre.

L'avant de la boîte est planté de capucines, de lierre allemand, de lobélics, d'alysses et autres plantes similaires; à l'arrière, on entremêle les pétunias, agérates, bégonias, fougères, géraniums et autres qui produisent un très bel effet dans ces boîtes. On les abrite du soleil ardent pour les premiers jours afin de donner le temps aux plantes de se fortifier.

Ne travaillons pas un sol humide.

On n'a rien à gagner à travailler le sol avant qu'il soit propice. En fait, dans le cas d'une terre forte, selon les autorités en la matière, un labourage trop hâtif est la pire chose qu'on puisse faire. C'est un réel gâchis, car la terre forte ou glaiseuse se prend en pains compacts et pourrait peut-être servir un jour comme matériaux de construction, mais jamais pour cultiver des fleurs et des légumes.

Il faut donc combattre ce penchant naturel qui pousse à sortir dès les premiers jours de printemps et attendre pour labourer la terre qu'elle soit asséchée et qu'on puisse y marcher sans couvrir ses chaussures de boue. Là, le sol est propice, mais là seulement. Une terre à jardin en bonne condition s'écrase sous les pas et ne prend pas en mottes de boue.

Sarclage

On ne saurait trop insister sur l'importance d'un sarclage judicieux, quand le sol est en condition d'être travaillé naturellement. Un peu de bêchage à ce temps-là vaut mieux qu'une somme de travail fiévreux une fois la saison commencée. Quand le sol est ainsi humide, c'est une mince affaire que d'extirper les mauvaises herbes et de remuer le sol profondément. Et de cette façon on favorise la croissance rapide des légumes et on conserve au sol son humidité et ses éléments nutritifs.

Si au contraire, on néglige ce travail essentiel, après quelques semaines on s'aperçoit que les mauvaises herbes ont développé de fortes racines et sont beaucoup plus difficiles à détruire. Dans les régions les plus sèches du Canada, le sarclage est de suprême recours pour compenser les rares chutes de pluie, car les légumes ont besoin d'humidité pour croître rapidement et ils doivent croître rapidement pour être tendres.

Pour empêcher l'essaimage

L'essaimage c'est-à-dire l'abandon de la ruche par les abeilles qui s'en vont au loin former une colonie nouvelle, peut être une petite tragédie dans la vie d'un apiculteur. Pour le prévenir, l'apiculteur devrait examiner toutes ses ruches pour voir si elles contiennent des cellules royales à partir du commencement de la saison d'essaimage (à la fin du printemps) jusqu'à la fin de la saison (commencement de l'été). Dès que vous trouvez des cellules royales contenant des larves, dit C. B. Gooderham, l'apiculteur du Dominion, traitez la colonie de la façon suivante:

Enlevez la vieille reine et détruisez toutes les cellules royales. Neuf ou dix jours plus tard, détruisez de nouveau toutes les cellules royales qui peuvent s'être formées dans l'intervalle et introduisez une jeune reine pondeuse. Si vous n'avez pas de jeune reine, laissez une cellule. Les colonies traitées de cette façon font rarement de nouveaux préparatifs pour l'essaimage. Si vous désirez augmenter le nombre de vos ruches, quand vous enlevez la vieille reine, enlevez avec elle un ou deux rayons de couvain naissant avec les abeilles adhérentes. Mettez-les dans une nouvelle ruche, sur un nouveau support, et donnez un rayon de miel et des rayons bâtis. Rétrécissez l'entrée de la ruche à un demi-pouce. Si cela est nécessaire, vous pouvez remplacer la vieille reine par une jeune plus tard dans la saison. On peut faire deux petites colonies de ce genre dans une ruche en les séparant par une cloison pleine.

Il existe un autre moyen de régler l'essaimage, quand la saison de l'essaimage est seulement de courte durée, ce moyen est expliqué et accompagné d'autres renseignements sur toutes les phases de la conduite du rucher, dans les circulaires publiées par l'Apiculteur du Dominion, Division de l'Apiculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Les variétés de trèfle

(iNotes des fermes expérimentales)

Les trèfles rouges, étant des légumineuses, ont un rôle de première importance dans le système de culture parce qu'ils maintiennent la fertilité du sol en recueillant l'azote de l'air au moyen de bactéries qui se développent sur les racines et, en fournissant au sol la matière organique essentielle à la bonne végétation, ils facilitent la transformation des éléments non assimilables en nourriture assimilable par les végétaux.

Les trèfles rouges rendent aussi d'immenses services dans l'exploitation du troupeau laitier et dans l'alimentation du jeune bétail car, en plus de fournir la protéine nécessaire à la formation des tissus, ils apportent des matières minérales qui serviront à édifier une ossature solide et les trois éléments protéine, phosphore et calcium jouent un rôle de première importance tant dans la production du lait qu'il faut maintenir au plus haut point que dans la croissance des jeunes bovins qui doivent être bien développés pour devenir de bons producteurs.

Les trèfles rouges, par leur adaptation facile aux différentes conditions de sol et de climat sont très populaires et ils se divisent en deux catégories: les trèfles hâtifs ou à deux coupes et les trèfles tardifs ou à une coupe.

Les trèfles hâtifs, de croissance rapide, fleurissent une quinzaine de jours avant le mil et facilitent la succession des travaux de la fenaison. Etant des variétés à deux coupes, elles ont un double but: ou produire deux récoltes de foin, ou une de foin et une de graine. En raison de la première coupe faite pour le foin, le terrain se trouve presque complètement débarrassé des impuretés et la graine est plus propre. Dans les régions au nord, il est très difficile de faire mûrir la graine de la deuxième pousse et même aussi d'engranger le foin de la deuxième coupe. Parmi les nombreuses variétés de trèfles rouges hâtifs en essais à la Station Expérimentale de Normandin, les variétés Ottawa, créée à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, et Dollard, créée au Collège Macdonald, sont les deux meilleures et sont recommandées.

Les trèfles tardifs fleurissent presque en même temps que le mil et pour cette raison ils conviennent mieux dans les mélanges. Ils permettraient sans doute la production d'un meilleur foin parce que généralement on attend que le mil soit prêt avant de commencer la coupe des trèfles et les trèfles hâtifs ont perdu considérablement de leur valeur à cette époque. Les trèfles tardifs ou à une coupe, étant plus feuillus que les hâtifs, rendent presque autant en une récolte que les trèfles hâtifs en deux récoltes. Bien que le regain soit plus court que celui des trèfles hâtifs, il fournit tout de même suffisamment d'herbe pour être pacagé à l'automne.

A cause de leur végétation, il est impossible de faire une récolte de foin et de graine la même année; il faut donc produire la graine avec la première récolte. Si l'on compare la maturité des trèfles hâtifs et des tardifs, ces derniers mûrissent environ deux semaines plus à bonne heure et procurent ainsi un avantage appréciable dans les régions à courte saison de végétation.

A la même Station Expérimentale, plusieurs trèfles rouges tardifs sont sous observations et les variétés Manhardy et Altaswede sont les deux qui augurent le mieux à date tant pour leur rendement que pour leur résistance.

Nouvelles régionales

Camp auxiliaire à North Bay

Pour l'entraînement des aviateurs

North Bay, 12 juin—Un camp auxiliaire d'entrainement militaire faisant partie de la "Royal Air Force Ferry Command" est maintenant établi à l'aéroport de North Bay. Cette organisation est une branche importante de la force aérienne et a comme commandant-en-chef Sir Chief Marshall et Sir Fredrick Bowhill.

Ici, sous le commandement du "Flight Lieutenant" H. I. Rust, assisté d'un groupe d'instructeurs qualifiés, dont la plupart ont fait du service actif outre-mer durant le conflit actuel, les gradués de la "British Commonwealth Air Training Plan" (Plan d'entrainement aéronautique du Commonwealth britannique) suivent un cours spécial d'aviation selon le type d'aviation qu'ils choisissent pour transports outre-mer. Ces cours se divisent en deux parties: la première est donnée dans une école, et familiarise le nouveau pilote avec le système mécanique du type spécial d'avion qu'il a choisi. Ensuite, c'est l'étude des instruments et enfin, le vol.

La R. A. F. F. C. se pique d'avoir un record parfait. Pas un avion n'a subi de graves dommages durant les huit mois depuis que l'organisation existe. Aussi, les meilleurs gradués sont seuls acceptés: les types d'avions les plus récents sont employés. Il s'agit de s'entrainer en vue du transport outre-mer des avions.

Cérémonie de la première communion

Capreol, 7 juin.—Quelques jeunes garçons et filles firent leur première communion, ce matin à l'église Notre-Dame-de-la-Paix. Immédiatement après la messe, célébrée par le R. P. Muligan, on présenta à chaque communiant et communiante, un scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel.

On célébra aussi la Fête-Dieu par une procession, comme par les années précédentes. Mais, à cause d'une température menaçante, la procession eut lieu à l'intérieur de l'église, immédiatement après la grand'messe, suivie du Salut du Très Saint-Sacrement.

Ils sont forcés d'atterrir

Près de Sudbury

Sudbury, 8 juin—Deux avions de la R.C.A.F. furent forcés d'atterrir à environ deux milles d'ici, vers midi, lorsque les pilotes des deux machines: l'officier-pilote D. W. Banting, de Qu'Appelle, Saskatchewan et le sergent-major Hugh D. Diekson, de Truro, N.-E., s'aperçurent qu'ils s'étaient égarés et que leur provision d'essence était épuisée. Le premier descendit habilement son avion dans un champ voisin du cimetière catholique, mais brisa l'hélice et endommagea le radiateur en écrasant une clôture sur son passage. L'autre tenta d'atterrir sur le chemin de Capreol et y aurait sans doute réussi si sa roue gauche n'avait frappé une roche. C'est cela qui détourna l'avion et le fit plonger dans le fossé. Le train d'atterrissage fut brisé et le fuselage gravement endommagé. Aucun des pilotes ne fut blessé.

Avion abandonné

Kirkland Lake, 11 juin—Un bombardier "Hampden", qui fut forcé d'atterrir tout près d'ici le 23 mai, sera abandonné jusqu'à l'automne, car la nature marécageuse du terrain empêche toute entreprise de travaux de sauvetage. Entre-temps, les habitants de la région se sont engagés à surveiller l'avion et à aviser les autorités militaires dès que le terrain permettra ces travaux.

Le R. P. O. St-Pierre aumônier militaire

Coniston, 8 juin.—Le R. P. O. St-Pierre, natif de Coniston et vicaire de l'église Notre-Dame-de-la-Merci depuis trois ans, nous quitta ce matin pour remplir la charge d'aumônier militaire au camp "Fort Chippewa" à North Bay. Après la procession de la Fête Dieu, dimanche, il y eut réception en son honneur, et William Fitzgerald, au nom de tous les paroissiens, lui présenta une bourse de $150 en témoignage de reconnaissance pour trois années de dévouement.

Chelmsford

Malgré la température pluvieuse de samedi, la procession de la Fête-Dieu a pu être suivie à l'extérieur, dimanche, après la grand'messe. Le reposoir était érigé chez M. Félix Gervais. Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, des Congrégations des Dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, de la Croisade Eucharistique suivaient les bannières de leur société respective.

Mgr Côté bénissait lundi dernier, le mariage de Mlle Elise David, fille de M. et Mme J. David, avec M. Arthur Laurin, fils de M. et Mme A. Laurin, tous de cette paroisse.

Mlle Juliette Tremblay, institutrice, a passé la fin de semaine chez ses parents à Hanmer.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—Lors d'une assemblée tenue jeudi soir dernier, les contribuables de l'école No 1 du Canton de Hanmer, ont décidé de construire une nouvelle école à deux classes pour remplacer le présent édifice.

Dimanche dernier, le club de balle molle de Capreol rendait visite à notre club. Les visiteurs remportèrent la victoire par le pointage de 19 à 17. Environ trois cents personnes assistaient à la partie.

Les soldats S. Morin et L. Chaperon passaient la fin de semaine dans leur famille respective.

M. et Mme A. Rivard, de Sudbury, passaient la journée de dimanche chez M. et Mme E. Joubert.

Mlle Juliette Tremblay, institutrice à Larchwood, passait la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme E. Tremblay.

Mlle S. Langdon, institutrice à Hagar, visitait des parents et des amis, dimanche dernier.

M. et Mme C. Dennie, de Copper Cliff, visitaient les familles F.-J. Dennie et L. Clément.

Cartier

Cartier, 13 juin—M. et Mme G. H. Porter, de Cartier, ont reçu la nouvelle aujourd'hui que leur fils, le Sergent G. B. Porter, en service outre-mer, manque à l'appel. Le message ne contenait aucun autre détail.

Le sergent Porter fit ses études secondaires au High-School de Sudbury et de Mattawa, et demeurait à Sturgeon Falls lorsqu'il s'enrôla dans la R.C.A.F., l'été dernier. En février, il quittait le Canada pour service outre-mer.

Elle gagne un prix

Garson, 11 juin.—Mlle Violet Smith, de l'école secondaire de Garson, obtint le second prix dans un concours littéraire qui eut lieu récemment. Il s'agissait de raconter un voyage à Toronto. Tous les élèves qui ont fait ce voyage pouvaient concourir.

EXPLOSION AU SAULT STE-MARIE

Sault-Ste-Marie, 13 juin— La flamme, jaillissant d'une fournaise, mit le feu à des gaz et causa une terrible explosion à l'usine de la Dominion Tar and Chemical Co., située à l'ouest de la ville. Miraculeusement, pas une personne ne fut blessée. Mais les dommages sont très sérieux. L'explosion fit éclater un mur presque entier, et mit le feu à l'usine.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

verneur en conseil pourra juger qu'il doit omettre la publication de l'arrêté en conseil, alléguant que cette publication est contraire à l'intérêt national.

Il est un point clair, c'est que, dès l'adoption de l'amendement, le gouvernement recourra à la conscription continentale. Sur ce point, M. King a été précis. "Le gouvernement, dit-il, désire se faire accorder le pouvoir de dépêcher immédiatement à Terre-Neuve et peut-être dans d'autres îles de l'hémisphère occidental, ainsi qu'aux territoires avoisinant le Canada, y compris celui des Etats-Unis, une partie des hommes mobilisés et entraînés sous l'empire de la loi de mobilisation des ressources nationales. Si ce pouvoir doit s'exercer en vertu de l'autorisation du Parlement, indépendamment des pouvoirs conférés par la loi des mesures de guerre, il faut modifier sans délai l'article en question".

M. KING, PRISONNIER

Que résultera-t-il de l'adoption de cet amendement? Celui-ci sera sûrement approuvé par la majorité de la Chambre. Le premier résultat, au point de vue politique, sera de constituer M. King prisonnier virtuel du groupe des ministres conscriptionnistes du cabinet. Ce groupe, fort de cinq ou six ministres, pourra amener la conscription pour service militaire outre-mer quand il le voudra, même si M. King s'y oppose. Il n'aura qu'à mettre le premier ministre actuel dans l'alternative d'une démission en bloc ou de marcher. De plus, il aura l'occasion belle pour faire chanter M. King, en le menaçant d'exiger la conscription immédiate pour outre-mer, chaque fois que le premier ministre s'opposera à un projet auquel ce groupe tiendra. M. King, une fois l'amendement adopté, sera à la merci de ce groupe.

Tout en réclamant l'application immédiate de la conscription pour service militaire outre-mer, l'honorable R. B. Hanson, leader de l'opposition conservatrice, a eu un bon point, lorsqu'il a protesté contre le pouvoir que le gouvernement veut se faire donner de décider lui-même, en secret, sans consulter le parlement, les méthodes et les conditions de l'application du service militaire obligatoire pour n'importe où. M. Hanson s'est montré malin. Il appliqua à M. King des vers tirés de l'*Utopia Limited* de Gilbert et Sullivan:

A complicated gentleman allow me to present
Of all the arts and faculties the terse embodiment;
He's a great arithmetician who can demonstrate with ease
That two and two are three, or five, or anything you please;

An eminent logician who can make clear to you,
That black is white, when looked at from the proper point of view;
A marvelous philologist who'll undertake to show
That "yes" is but another and a neater form of "no".

Le portrait est mordant. Mais, après avoir entendu le discours de M. King, il faut avouer que ces vers peignent admirablement bien le premier ministre actuel.

LES EXPLICATIONS DE M. CARDIN

Quoi qu'on pense de l'attitude de l'ex-ministre des Travaux publics et du Transport, dans le passé, il faut reconnaître qu'il a défendu avec courage, fermeté, éloquence, sa position actuelle. On a mal compris, en certains milieux, son attitude, lorsque M. King a présenté son bill amendant la loi de mobilisation des ressources nationales. Cette attitude s'explique.

Pourquoi l'ex-ministre des Travaux publics et du Transport a-t-il démissionné du cabinet et votera-t-il contre le présent bill? Voici comment M. Cardin a exposé son point de vue et sa conduite.

Le vétéran québecois de la politique fédérale a démissionné du cabinet et votera contre le présent bill, parce que M. King n'a pas respecté et ne respecte pas les promesses qu'il avait faites aux électeurs pendant la campagne du plébiscite.

Le premier ministre avait déclaré, pendant cette campagne, de même que M. Cardin, que le plébiscite n'était pas la conscription. Or, le pointage à peine terminé, le premier ministre présente, à la Chambre des communes, un bill qui contient le principe du service militaire obligatoire pour outre-mer et qui fait de la loi sur la mobilisation une loi de conscription pour service militaire outre-mer. Telle est, aux yeux de M. Cardin, la première infidélité de M. King envers le peuple canadien et, en particulier, envers la province de Québec.

Là-dessus, M. Cardin a parfaitement raison. M. King et tous ses orateurs n'ont cessé de prétendre pendant la campagne du plébiscite qu'il ne s'agissait pas de la conscription pour service militaire outre-mer dans cette consultation populaire. Le plébiscite tenu, le premier ministre, en violation de sa promesse, demande le droit d'imposer cette mesure. M. Cardin a été sévère, mais juste pour M. King. Il l'a accusé d'avoir manqué de franchise dans la question posée lors du plébiscite au peuple canadien, d'avoir rédigé cette question de manière à tromper le peuple. Ceux qui ont voté non n'ont sans doute pas été trompés, parce qu'ils ne se fièrent point à la parole mielleuse et entortillée du premier ministre. Mais ils sont nombreux ceux qui, comme M. Cardin, ont honnêtement cru à la parole de M. King.

L'autre promesse que M. King a faite pendant la campagne du plébiscite et que M. Cardin lui reproche de violer maintenant, concerne la manière de procéder dans la présentation et dans l'application de la conscription pour service militaire outre-mer.

Ce qui avait été promis au peuple, c'est ce que le premier ministre disait le 25 février dernier: "Plus tard, quand le besoin sera évident, quand tout le monde en verra la nécessité, à la lumière des renseignements fournis par les autorités militaires, le gouvernement prendra une attitude et viendra exposer au Parlement les raisons qui justifieront l'attitude que le Gouvernement prendra plus tard". Ce plus tard est aujourd'hui arrivé.

Or, le besoin de cette mesure n'est pas évident. Au contraire, le premier ministre lui-même et le ministre de la Défense nationale affirment que le volontariat suffit présentement. Rien ne s'est produit de nouveau qui puisse nécessiter un changement de politique.

"Nous avons affirmé au cours de la campagne sur le plébiscite, a dit M. Cardin, que nous maintiendrions la suprématie du parlement, que le gouvernement consulterait les députés au parlement avant d'adopter une mesure, qu'il les consulterait non sur l'abrogation de l'article 3, mais sur un programme à adopter après les observations présentées par les autorités militaires, après qu'on aurait démontré la nécessité d'établir la conscription. Ce n'est pas ce que nous faisons. En abrogeant l'article 3, nous ne réglons pas la question de conscription en tenant compte de nouveaux développements, de nouvelles exigences, de nouveaux besoins. C'est simplement de l'opportunisme."

En d'autres termes, ce que M. Cardin reproche à M. King, c'est d'avoir trahi, d'avoir trompé la province de Québec.

LA CASUISTIQUE DE M. KING

Dans le discours qu'il avait prononcé la veille, le premier ministre avait simplement demandé aux députés de la province de Québec, dont les électeurs avaient voté non, de se fier de leur volonté exprimée lors du plébiscite.

Nous n'exagérons point. Faisant allusion à ces députés, M. King disait: "Il existe, par-dessus tout, un devoir auquel tout député est tenu envers sa circonscription et le pays, dès qu'il est élu au parlement, c'est celui de faire valoir la raison et le jugement dans toute la mesure possible en prenant une décision sur des questions d'intérêt et de souci nationaux suprêmes".

Le principe en soi est excellent. Mais, c'est exactement celui que M. King lui-même refusait de suivre, avant la tenue du plébiscite, lorsque l'opposition conservatrice le lui rappelait pour induire le gouvernement à passer par-dessus ses engagements moraux contre la conscription pour service militaire outre-mer. M. King alors tenait mordicus à respecter sa parole donnée. Personne n'a oublié tout ce que le premier ministre disait sur le respect des obligations morales, prises envers le peuple. Le plébiscite tenu M. King demandait aux députés québecois de violer eux l'engagement qu'il n'avait pas voulu lui-même violer contre la volonté des électeurs. M. King se révélait un moraliste et un casuiste cyniques.

M. Cardin a relevé cette interprétation opportuniste. "Je crois, dit-il, que le respect de la parole donnée est plus importante ici au parlement, et contribuera plus au maintien de la démocratie au Canada et dans l'univers que les principes exposés par ce grand écrivain et historien qu'est Burke. Je veux non seulement tenir ma parole, mais aussi respecter la volonté des habitants de la province de Québec." M. Cardin a raison, ainsi qu'il l'a dit, le temps vient où les concessions constituent une trahison du peuple qui élit au parlement. Il n'a pas voulu aller jusque là. C'est pourquoi M. Cardin a reçu, dans le coeur des Canadiens français, au lendemain de son discours, l'approbation.

LE DEBAT S'ANNONCE PLUS COURT

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette semaine. Mais cette chronique est déjà longue. Il faut terminer. Le débat s'annonce plus court qu'on ne le croyait d'abord. Malgré leur répugnance, les conservateurs appuieraient le gouvernement, mais une cinquantaine de députés canadiens-français voteront contre le gouvernement. Pour le moment, rien ne permet de croire que le gouvernement est en danger, à l'encontre de certaines rumeurs. Le bill de M. King va certainement passer, mais il ruine son prestige dans la province de Québec. Les Canadiens français ont la conviction d'avoir été roulés par M. King. Si jamais il impose la conscription pour service outre-mer, ce sera la fin du prestige de M. King au Canada français. Or, pour M. Cardin, le bill une fois adopté, la conscription sera sûrement appliquée. Le premier ministre doit regretter aujourd'hui son opportunisme politique.

Une seule langue pourrait-elle créer l'unité au pays?

La "Free Press" du 16 mai, publiait dans ses colonnes de "lettres au rédacteur" une missive de M. William A. Kardash, membre de la Législature provinciale, dans laquelle l'auteur, entre autres choses singulières, affirmait que l'unité du pays ne serait réalisée que par l'unité de langue. "Le plus grand nombre de votes négatifs montre plus que jamais, et d'une façon fort convaincante que, tout comme l'unité nationale est requise pour gagner la guerre, ainsi l'unité de langue est nécessaire pour cimenter l'unité nationale." Ce n'est pas la première sottise qui ait été écrite depuis que les résultats du plébiscite ont prouvé qu'un nombre imposant de Canadiens refusaient de délier le gouvernement de ses engagements antérieurs concernant la conscription pour service outre-mer. Chacun y est allé de ses opinions sur la manière de corriger le triste abus que les Canadiens avaient fait de la liberté que leur garantit la constitution. Attitude curieuse tout de même de la part de ceux qui sont si ardents pour défendre cette même liberté à l'étranger.

M. Kardash prétend donc que l'on ne saurait jouir d'une véritable unité nationale tant qu'il y aura diversité de langues au Canada. Il fait preuve, comme bien d'autres d'ailleurs, d'une remarquable ignorance de l'histoire, non pas ancienne mais actuelle, non pas des pays axistes, mais de l'empire britannique lui-même. Il semble prendre pour acquis que seule la langue anglaise est parlée en Angleterre.

Or, soutenir que la langue anglaise est la langue unique de l'Empire britannique, ou la langue la plus parlée de l'Empire est faux. En réalité la langue anglaise n'est l'unique langue officielle que dans une petite partie de l'Empire britannique: en Australie, en Nouvelle-Zélande et quelques autres petites colonies.

Dans le pays de Galles, en Ecosse et en Irlande l'enseignement des langues celtiques est encouragé et même subventionné par le gouvernement britannique. A Malte, autre possession britannique, l'Anglais et l'Italien sont enseignés. A Jersey et à Guernesey, le Français et l'Anglais sont sur le même pied. Aux Indes, on continue de parler les nombreux dialectes nationaux. Dans l'union Sud-Africaine la langue hollandaise occupe une place égale à celle de l'Anglais dans les écoles, devant les tribunaux et dans tous les différents services de l'administration.

M. Kardash a donc une grande mission à remplir; il devra parcourir tout l'empire britannique pour y prêcher sa thèse, à savoir que sans l'unité de langue il ne saurait exister d'unité nationale.

L'unité nationale requiert l'unité de langue? Allons donc! Que dire de la Suisse qui compte trois groupes ethniques distincts, avec ses trois langues officielles? Est-elle moins patriotique, moins nationale que certains de nos apôtres de l'unité nationale au Canada? Y a-t-il eu en Europe une nation plus patriotique, plus anxieuse de garder son indépendance que la Suisse?

Et la Belgique? Flamands et Wallons, si profondément différents par le sang, les traditions, la langue, ont toujours su s'unir devant le danger. En quoi le cèdent-ils aux peuples d'une seule langue?

De grâce, détruisons cette légende que sans l'unité de langue l'unité nationale ne sera jamais réalisée.

L'unité parfaite du Canada sera atteinte lorsque les deux grandes races du pays baseront leur unité sur la liberté de chacun de ces groupes et le respect de leurs droits particuliers. Une différence de langue ne constitue pas un obstacle à l'unité nationale.

Les vrais artisans de l'unité nationale canadienne sont ceux qui prêchent et vivent un véritable canadianisme, en tout conforme à l'esprit de la Confédération, et dont la Patrie n'est aucun pays de l'Europe, mais le Canada seulement.

Il serait peut-être également à propos de se rappeler cette parole de l'un des Pères de la Confédération: "il n'y a pas de race dominante en ce pays, il n'y a pas de race conquise: en toutes matières, langue, religion ou personne, les sujets britanniques possèdent des droits égaux".

"LA SURVIVANCE".

Contre le communisme

Le procureur-général des Etats-Unis, fort d'un jugement de la Cour supérieure vient d'ordonner la déportation d'un chef communiste, membre important du C.I.O. et Australien de naissance, Harry Bridges, entré au pays en 1920. D'après le jugement rendu, déclare le procureur-général, Bridges fait partie d'un mouvement qui depuis ses origines en 1919 jusqu'à nos jours préconise le renversement du gouvernement des Etats-Unis par la force et la violence". De son côté, le Parti travailliste anglais, tout en se déclarant pour une aide immédiate à la Russie a refusé toute collaboration avec le Parti communiste anglais.

Toujours utile

La charrue, le premier instrument en temps de paix est aussi l'une des armes les plus utiles en temps de guerre.

FELIX-A. RICARD

QUINCAILLIER - GROS ET DETAIL

Angle des rues Elm et Lisgar

Sudbury, Ontario

Tél. 6-6431

EPICERIE BONIN

Tél. 4-4802, 145, Notre-Dame

VEUILLEZ PROFITER DE CES OFFRES, BEAUCOUP DE CES ARTICLES NE SERONT PLUS EN MAGASIN DANS QUELQUES JOURS

Fèves au lard Libbys 20 oz.	10¢	Catsup Aylmer	15¢
Pois verts en boîte 2 pour	25¢	Beurre d'arachide ch. 48 oz.	59¢
Fèves à beurre	15¢	Café Nabob avec prime	50¢
Prunes, grosse boîte 28 oz.	19¢	Cocoa Perfection (Large)	25¢
Pêches, grosse boîte, 28 oz.	28¢	Soupe au poulet Aunt Martha	10¢

Grande course de chevaux

A SUDBURY, ONTARIO

Célébration grandiose de l'anniversaire de la Confédération (Dominion Day)

LE 1er JUILLET A 2.30 P.M.

Trois Classes au Programme

PETER GIGNAC, Promoteur

HOTEL NICKEL RANGE SUDBURY, ONTARIO

Le Collège Commercial St-Michel

MAISON D'EDUCATION BILINGUE

Pour renseignements écrire à

G.-E. Audebec, Directeur

27, rue Elm, est Chambre 6. Tél. 8-8682

Fashion Craft Shops Ltd.

102, rue Elm est

Habits - Chaussures - Souliers

FOURNISSEURS DE COMPLETS FAITS SUR MESURES

John McDonald Frank Hourigan